

# Histoires de femmes



Cavaillonnaises  
au miroir  
des archives  
(XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.)

Archives municipales

Place du Cloître - Cavaillon

16 septembre - 23 décembre

Renseignements : 04 90 71 94 38  
[archives@ville-cavaillon.fr](mailto:archives@ville-cavaillon.fr)

  
Cavaillon  
La ville du Luberon



Archives municipales

# Histoires de femmes

Cavaillonnaises au miroir des archives (XVI<sup>e</sup> s.-XXI<sup>e</sup> s.)

Exposition

Archives municipales

Place du Cloître – Cavaillon

16 septembre-23 décembre 2016



# Introduction

A Cavallon comme ailleurs, les femmes ont toujours été les « oubliées de l'histoire ». D'une part parce que les archives ont longtemps été faites par des hommes – administrateurs ou politiques - et donc, que les traces des femmes y sont discrètes, d'autre part parce que l'histoire elle-même fut longtemps écrite par des hommes. Pourtant, les sources cavallonnaises bruissent d'histoires de femmes pour peu que l'on y prête attention, et elles révèlent une richesse et une réalité complexes.

C'est donc pour combler un vide, couvrir une zone d'ombre, que les Archives ont entrepris ce vaste chantier au féminin mais aussi pour donner envie aux historien(ne)s de demain de poursuivre dans cette voie encore en friche.

Cette exposition regroupe les aspects les plus marquants de l'histoire des femmes à Cavallon sous quatre thèmes :

- **Le Corps des femmes** : entre l'intime et le politique, il présente la place qui leur fut assignée dans la société : mariage, maternité, « Idéal féminin », mais aussi, la grande précarité qui fut souvent leur lot aux siècles passés.
- **Le Travail des femmes** : des agricultrices aux incontournables « emballeuses », des ouvrières en soie aux « chardonneuses », et à travers les métiers dits « de femmes » : un panorama des Cavallonnaises au travail à travers les siècles.
- **Femmes dans la cité** : des exemples d'engagement intellectuel ou économique au féminin mais aussi d'engagement civique et politique, en suivant le long chemin des femmes vers l'émancipation et la citoyenneté.
- **7 Portraits de femmes** enfin, mettent en lumière des individus aux parcours singuliers qui ont marqué l'histoire de notre ville : par leur esprit intrépide et indépendant, leur intelligence, leur courage, ou leur passion.

Sans être bien sûr exhaustif (le *miroir des archives* ne reflète que ce qu'il a trouvé dans nos fonds), ce premier panorama d'une histoire des Cavallonnaises se veut un hommage aux femmes qui nous ont précédés et ont contribué, chacune à son époque et à sa manière, à façonner la ville et la société dont nous sommes les héritier(e)s.







**Portraits de Vignéroises par le photographe amateur Louis COMTE. [1914-1918].**

**Coll. part. M. Comte. 1 NUM.**

Cette magnifique série de 266 photographies compte 136 portraits de femmes du village des Vignères et des alentours, destinés au mari ou au fils, parti au front. Ce fonds photographique a été numérisé, grâce à la bienveillance de Mme Comte, par les Archives municipales où il est désormais consultable.

# Le corps des femmes

« *La femme sur la terre a deux rôles bien distincts et charmants tous deux : l'amour et la maternité.* »

Guy de Maupassant, Préface à *l'Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut* de l'Abbé Prévost, 1885.

## Mariage et maternité

La croyance en l'existence d'une « nature féminine », caractérisée par la faiblesse de sa constitution physique et sa prédisposition à la maternité, a fondé dans l'histoire l'inégalité entre les hommes et les femmes et la dépendance du sexe féminin vis-à-vis du père ou du mari. Durant des siècles, la femme n'eut pour perspective que d'être assujettie et subordonnée.

### 1. Le mariage

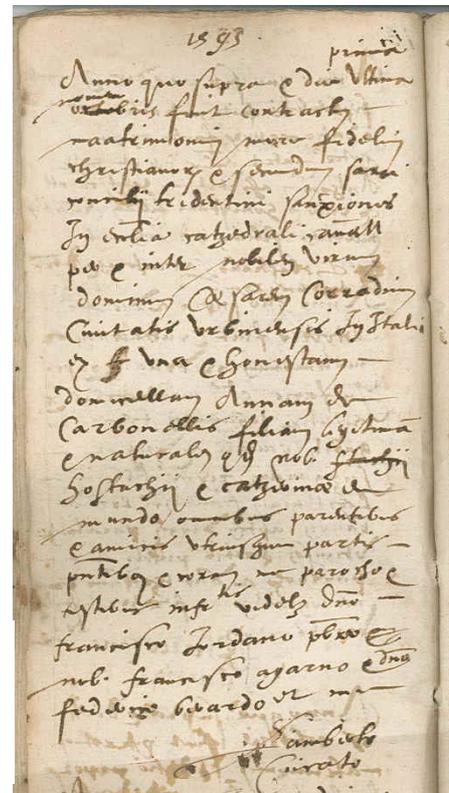
Clé de voûte de la société, le mariage était la voie consacrée et la destinée « normale » de toute jeune fille. La Révolution française, si elle exclut la femme de la sphère politique, lui reconnaît des droits civils : elle peut hériter, contracter mariage librement, et même, divorcer. Le Code Napoléon (1804) met un terme à cette brève autonomie : la célibataire est une « fille majeure » disposant de droits égaux, mais la femme mariée redevient une mineure soumise à l'autorisation de son mari. Elle perd également son nom. La famille patriarcale est le modèle sans cesse réaffirmé. L'interdiction du divorce en 1816 aggrave encore la sujétion féminine – il ne sera rétabli qu'en 1884, par le vaclusien Alfred Naquet.

Hors mariage, point de salut : le célibat féminin, le concubinage, les enfants naturels sont terriblement discrédités socialement. Les documents d'archives en portent la trace souvent douloureuse.

Devant l'Église (actes paroissiaux) ou devant la République (actes d'Etat civil, loi du 20 septembre 1792), qu'il soit mariage arrangé ou mariage d'amour, ce sacrement devenu acte de la vie civile est enregistré et conservé dans les archives depuis 1594 (mariage d'Anne Maréchal avec Bertrand Milhaud, 20 mars).

« **Livre des mariages, du 20 mars 1594 au 25 octobre 1609** »,  
registre paroissial, GG3, f°13 v°.

Acte de mariage du 30 octobre 1595, entre noble seigneur César Corradini, de la ville d'Urbino, en Italie, d'une part, et honnête demoiselle Anne de Carbonel, fille de feu noble Eustache Carbonel [ancien 1<sup>er</sup> consul] et de Catherine de Mundo.



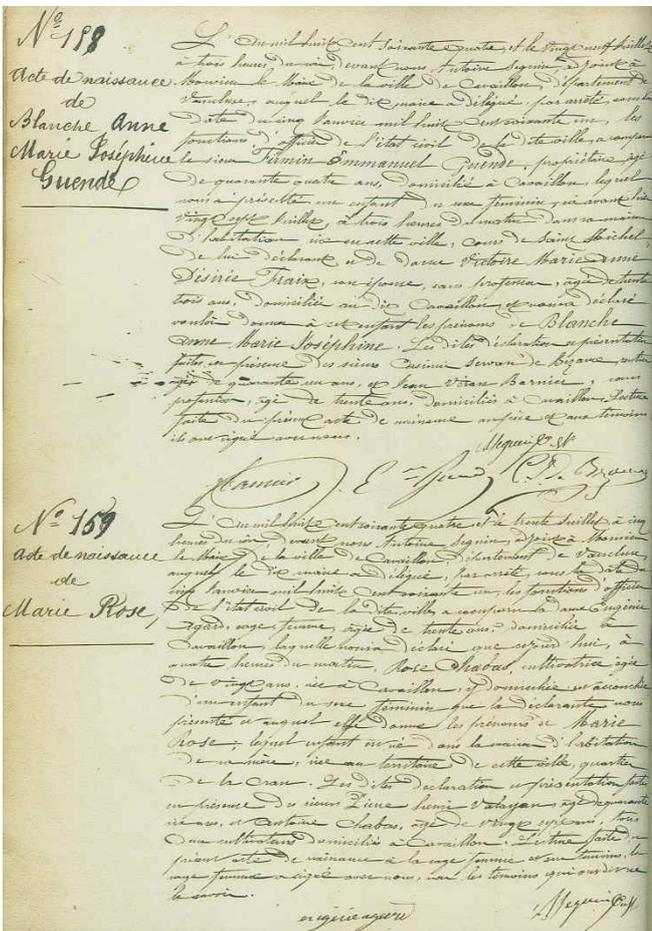
#### **Institution du mariage de la « rosière », 18 novembre 1807, 3K2.**

Reprenant la tradition des « pauvres filles à marier » de l'Ancien Régime, Napoléon institue celle de la « rosière », pauvre et vertueuse jeune fille dotée sur les fonds communaux et mariée à un soldat méritant. En 1807, Marie Vidau épouse Sébastien Rougier, soldat d'infanterie et fils de grenadier.



## 2. La maternité

A la femme mariée, astreinte au « devoir conjugal » comme au devoir de maternité, la société confie une tâche spécifique et majeure : celle d'éducatrice des futurs citoyens. Mais la situation des femmes seules, filles-mères, abandonnées, touchées par l'opprobre de la société et le « déshonneur » sombre vite dans le drame. L'obsession démographique naît après la défaite de 1871, renforcée par le bilan de la guerre de 1914-1918. A partir de 1874, l'Etat légifère sur la protection des nourrissons, sur la maternité, puis dans les années vingt, en réprimant sévèrement la contraception et l'avortement. Les mères de famille sont honorées par des manifestations publiques, dont la célèbre « Fête des mères », inventée en Amérique puis célébrée en France depuis 1923. Toutes ces mesures seront accentuées par le régime de Vichy qui place la Mère sur un véritable piédestal. La France de la Reconstruction et des Trente-Glorieuses organisera une politique d'aide à la famille ponctuée de manifestations symboliques (Fête des mères, Médaille de la Famille, concours de bébés, etc.)



### Deux petites filles... mais pas le même capital au départ. Actes de naissance, 20 et 30 juillet 1864, 1E55.

Le hasard des naissances rassemble sur cette page du registre des actes de l'Etat civil, deux nouvelles-nées dont les vies seront sûrement bien différentes :

- Blanche Guende (voir partie « Portraits ») est la fille d'un industriel (filateur en soie) qui compte parmi les plus grosses fortunes de la ville.
  - Marie Rose, née hors mariage d'une paysanne de 20 ans, est déclarée par la sage-femme qui l'a mise au monde.
- Entre la petite fille née « avec une cuillère d'argent dans la bouche », et la petite fille illégitime du quartier de la Crau, il y a un abîme.



**Guerre de 1914-1918,**  
**Photographie de Louis Comte, coll. M. Comte.**  
Destiné au mari qui est au front, un portrait des êtres chers : sa femme – qui doit tenir la ferme en son absence - et ses 5 enfants.

144.	Quel est le nombre (dans un an) des naissances d'enfants mâles ?	115.
145.	Quel étoit-il en 1789 ?	104.
146.	Quel est le nombre des naissances d'enfants femelles ?	95.
147.	Quel étoit-il en 1789 ?	96.
148.	Quel est le nombre d'enfants naturels ?	12.
149.	Quel étoit-il en 1789 ?	On les portait à Carpentras, où la province fournissait à leur éducation
150.	Quel est le nombre des morts ?	

### Statistique générale de la commune, 1804, 1F19.

Cette enquête renseigne les données de 1804 en regard des chiffres antérieurs à la Révolution et au rattachement du Comtat Venaissin à la France. Au chapitre de la population, on constate une relative stabilité des naissances ainsi que le faible nombre d'enfants naturels, tous envoyés à l'Hôpital des Enfants trouvés de Carpentras...



### Maternité endeuillée. Coll. M. Comte.

Le bébé s'appelle Victoria, elle est née en 1914. Son père meurt au combat la même année. Portrait très classique de mère avec enfant nouveau-né.

Guerre de 1939-1945 : bon pour du lait condensé pour les nourrissons ne pouvant être allaités au sein, 1940, 5H19.

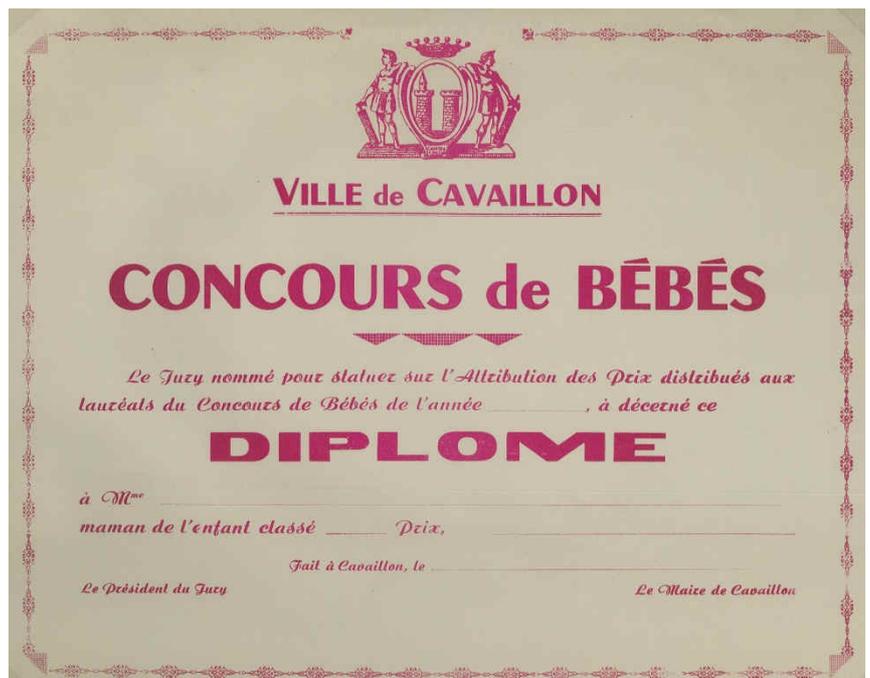


### Protection maternelle et infantile : vignette illustrée pour le Semaine nationale de l'enfance 1938, 4Q8.

Cette œuvre d'Aimé Jules Dalou (Musée d'Orsay), réalisée en 1873, est un grand classique de l'iconographie patriotique visant à l'essor démographique du pays.

### Diplôme du concours de bébés organisé par la municipalité, années 1960. 2W3.

Chaque année, de nombreux nouveaux nés étaient en lice, à la grande fierté de leurs mères, et concouraient pour un 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> prix de beauté.



# Nourrices et garderies

Historiquement, les enfants ont toujours été gardés pendant que la mère travaillait – travaux domestiques ou agricoles, travaux salariés. Cette fonction était assurée au sein de la famille (grand-mère, grande sœur) ou par de proches voisines. Mais l’allaitement des nouveaux nés nécessite parfois une nourrice. D’une nécessité naît une pratique, qui va bientôt se répandre dans toutes les couches de la société.

## 1. Les nourrices

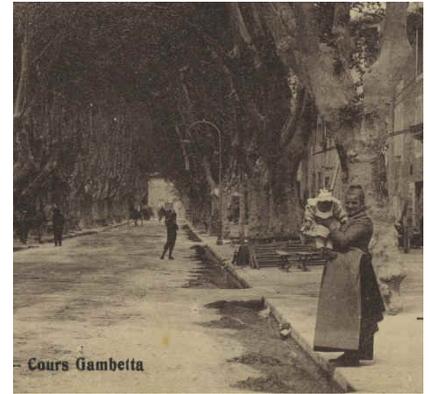
La « mise en nourrice » se développe à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, s’accroît au siècle suivant, pour atteindre son apogée au XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce sont les élites qui y ont d’abord recours, car « *l’allaitement est une fonction trop animale pour une dame de qualité* » (L. de Bonald). A l’autre bout de l’échelle sociale, l’hôpital de la Charité place les bébés abandonnés (« exposés ») chez une nourrice, dans des conditions souvent déplorables, causes d’une surmortalité infantile.

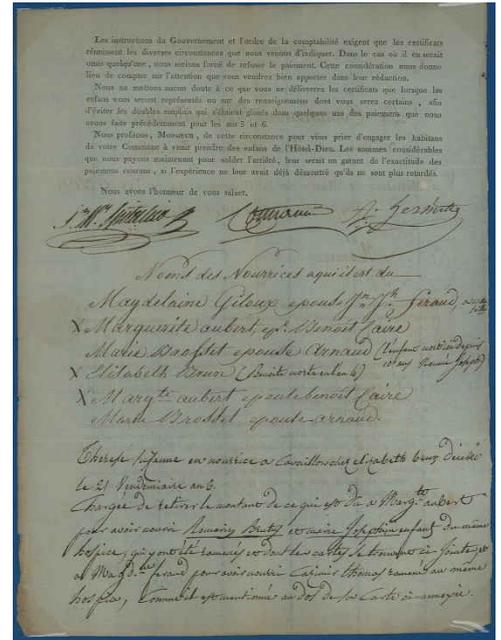
La bourgeoisie urbaine, imitant l’aristocratie, envoie elle aussi ses enfants en nourrice à la campagne (voir – Portraits : Marie Azalaïs d’Arbaud). Dans les milieux populaires, c’est la nécessité du travail des femmes qui pousse à mettre les enfants en nourrice.

Cette pratique devient tellement importante que toute une infrastructure est créée pour l’encadrer : des campagnes de recrutement par voie d’affichage, des bureaux de placement, des rabatteurs... C’est un véritable marché.

L’activité de nourrice « sur lieu », c’est-à-dire accueillant des enfants chez elle, permet à de nombreuses familles de paysans ou d’artisans d’améliorer leur niveau de vie, mais nombre de femmes cherchent à se placer dans les grandes villes, au service d’une famille et émigrent temporairement vers Avignon, Marseille, Toulon.

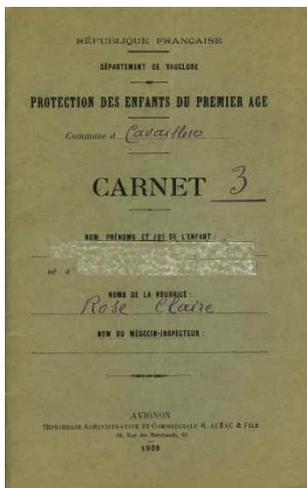


Cours Gambetta vers 1900, carte postale ancienne, détail.



Etat des nourrices cavillonnoises ayant eu en charge des enfants trouvés envoyés par les Hospices civils et militaires de Marseille. 11 décembre 1809, 4Q8

**Autorisation par le préfet de l’ouverture par la Vve Blanc d’un bureau de placement de nourrices. 18 avril 1895, 2F1.**



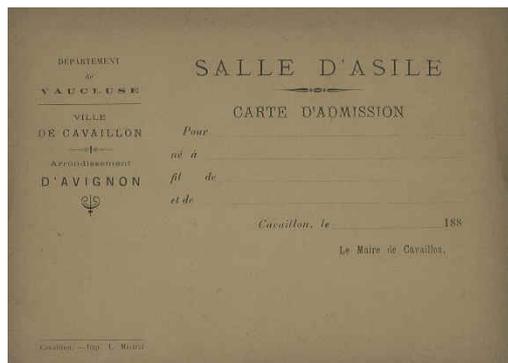
Protection des enfants du premier âge : carnet de nourrice, sevrreuse ou gardeuse, imprimé, 1943, 4Q8.

Un carnet était confié à la nourrice pour chaque enfant, permettant un suivi médical de celui-ci et une surveillance des conditions de garde par l’Assistance publique.



Poussette dans la Grand-rue, carte postale ancienne, détail.

## 2. De la salle d'asile à la crèche municipale



Carte d'inscription d'un enfant à la salle d'asile de Cavillon, années 1880, 1R6.

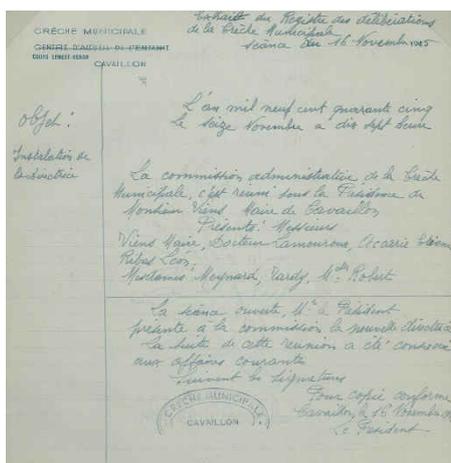
En 1846, Cavillon comptait de nombreuses fabriques et la main d'œuvre de certaines activités (moulinage de la soie, chardons, conserveries) était essentiellement féminine.

C'est dans un esprit faussement philanthropique que la municipalité d'Antoine Derrive décide de créer une « salle d'asile » (ancêtre de la maternelle) : « Vous savez tous quelle utilité immense serait un pareil établissement dans une cité laborieuse comme la nôtre ; les femmes pauvres pourraient ainsi travailler la journée entière sans s'inquiéter de leurs enfants confiés aux soins d'une seconde mère... »

Etablie dans l'hospice de la Charité, la salle d'asile est tenue par une des sœurs de l'hospice.

Dix ans plus tard, on fait état du nombre considérable d'enfants qui la fréquentent et en 1867, 155 enfants y sont inscrits : 101 garçons et 54 filles.

Le XX<sup>e</sup> siècle sera déterminant dans le changement des modes de garde : avec le développement du travail des femmes, les crèches apparaissent et prennent leur essor dans l'immédiat après-guerre. C'est l'époque où est créée la crèche du cours Ernest-Renan, premier jalon des établissements dédiés à la garde des petits enfants.



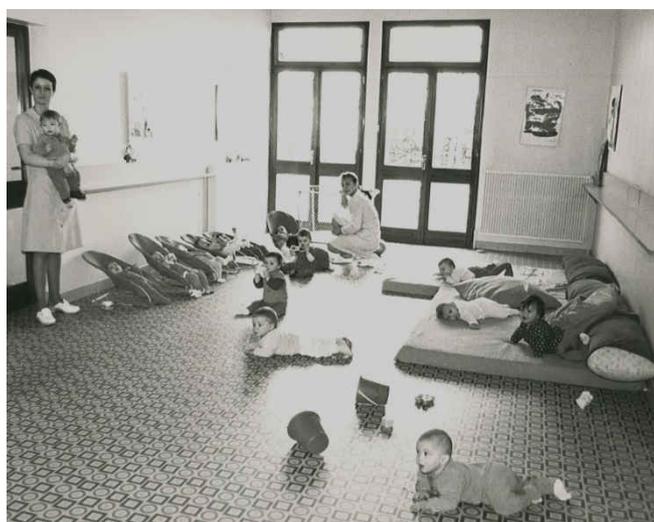
Délibération de la nouvelle Crèche municipale : installation de la directrice, 16 novembre 1945.

La commission administrative est composée du maire et des représentants des institutions et associations d'entraide : Bureau de Bienfaisance (L. Ribas), Caisse d'Epargne (E. Accarie), Comité d'Entraide (Dr Lamouroux), Comité de l'Enfance (Mme Meynard), Croix-Rouge (Mme Tardy), Conseil municipal (Mlle Robert, Mme Chabert).



La crèche municipale, cours Ernest-Renan, [vers 1974], 23W1.

Elle se trouvait à la jonction des cours Carnot et Renan, côté Hôpital. Elle déménage dans un nouveau bâtiment construit au quartier des Condamines, au milieu des années 1970.



# Précarité

## 1. Un douloureux parcours

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les rapports de police et les demandes de renseignements se font l'écho des drames personnels vécus par les femmes : des parcours douloureux qui conduisent leur victime souvent à l'indigence, parfois à la prison, voire jusqu'à la mort.

Jeunes femmes, souvent séduites, parfois violées, et qui une fois enceintes, n'ont guère le choix : rejetées de leur famille, en proie à l'opprobre de toute la société, elles n'ont plus comme perspective que l'exil vers l'anonymat d'une grande ville, la solitude et la misère.

Mais les femmes doivent aussi compter avec le danger de l'accouchement, la « mort maternelle » restant une crainte et un fléau particulièrement présents : le risque de mourir en couches a en effet été divisé de 70 entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et nos jours, du fait, notamment, de la médicalisation de l'accouchement : le taux de mortalité maternelle est ainsi passé de 11,5 pour 1 000 naissances au XVIII<sup>e</sup> siècle à 0,16 pour 1 000 en 1975.

La guerre, enfin, prive les femmes de ressources : veuves de guerre, femmes de prisonniers, femmes d'invalides de guerre, elles sont nombreuses, celles qui durent assumer seule la marche du foyer et la survie de leurs enfants.



**Au Fangas, la rue du Four-Neuf photographiée en 1905 par la Commission sanitaire du département, 1905. Archives départementales de Vaucluse, reprod. AMC, 2Fi503.**

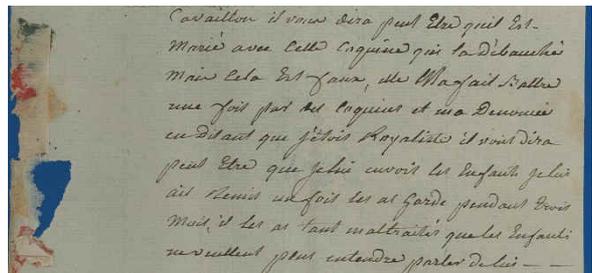
Le quartier le plus ancien de Cavailon occupé jusqu'aux années cinquante, avant sa destruction, par les milieux les plus défavorisés. Réputé pour abriter des « lieux de perdition », les hommes allaient s'y encailler.

### **Augustine MARRE, « Aux filles-mères qui sont restées honnêtes », [1947], 2S94.**

Tirés du recueil « *Poésies cavaillonnaises* » (préface d'Auguste Saurel) de la poétesse cavaillonnaise Augustine Marre (1893-1971), ces vers, mélanges de candeur et de lyrisme, abordent un sujet qui détonne dans le répertoire petit-bourgeois de l'Entre-deux-guerres : le statut de fille-mère.

### **Supplique d'une « pauvre mère désolée » de Marseille, 1815, 2J17.**

Epouse abandonnée par son mari, qui s'est mis en ménage avec une Cavaillonnaise, cette mère de trois enfants en appelle au maire de Cavailon pour contraindre le mari à verser une pension alimentaire : « *Il vous dira peut-être qu'il est marié avec cette coquine qui l'a débauché, mais cela est faux. Elle m'a fait battre une fois par des coquins et m'a dénoncée en disant que j'étais royaliste (...)* ».



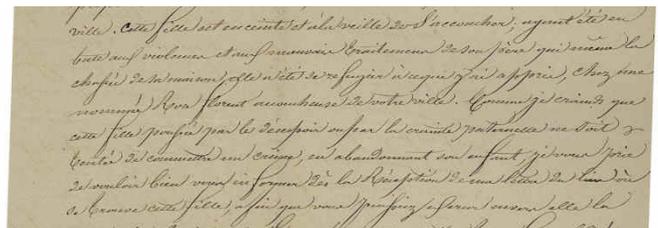
### **Un aubergiste complice d'une infanticide..., 1<sup>er</sup> juin 1854, 2J16.**

L'aubergiste vient d'être arrêté comme complice de sa domestique, accusée d'infanticide...

Quelle raison peut-il avoir eue d'aider cette jeune fille à faire disparaître son nouveau-né... s'il n'en est lui-même le père ? L'aubergiste ne sera pas poursuivi, mais on envisage une fermeture administrative de son établissement... pour quelques temps (alors que la mère infanticide ira en prison).

### **Lettre du maire de Robion au maire de Cavailon au sujet d'une fille enceinte chassée du domicile paternel. 14 mars 1837, 2J17.**

« (...) Cette fille est enceinte et à la veille de s'accoucher ; ayant été en bute aux violences et aux mauvais traitements de son père qui même l'a chassée de sa maison, elle a été se réfugier (...) chez une (...) accoucheuse de votre ville. Comme je crains que cette fille, poussée par le désespoir ou par la crainte paternelle, ne soit tentée de commettre un crime, en abandonnant son enfant (...) ».



Commissariat de police  
Cavaillon

Devès-Perbal.

Le soir huit heures venant par un  
4. Cour du mois de Mars.

Nous Pierre Auguste Lévêque, Commissaire  
de police à Cavaillon.

Proposons que huit jours à Musthaur.  
Le sieur Pascal Chabas boulanger aux  
Fignères, Commune de Cavaillon, est venu  
nous informer que la femme Anais  
Blanc, son ancienne maîtresse, est venue  
lui vers les sept heures, également du soir, et  
lui avait laissé sur une table de pain, et ce  
sans qu'il ait eu le temps de lui parler,  
un enfant de sexe féminin, lequel  
elle venait d'accoucher à Carpentras,  
chez sa nourrice, Madame Perrin, port  
de Montoux, et qu'elle était repartie  
aussitôt, emmenant son enfant, qui l'a  
emmené à tout vitesse.

Nous avons demandé à M. Chabas  
s'il voulait le charger de l'enfant, et  
il nous a répondu négativement, attendu  
qu'il n'était pas seul à avoir eu des relations  
avec cette fille, qui a été la maîtresse de

**Plainte pour viol : rapport du commissaire de police, 1<sup>er</sup> mars 1879, 1J2.**

La triste (mais malheureusement classique) histoire d'une orpheline de 15 ans placée comme domestique chez son oncle paternel et tuteur, qui abusa d'elle avec violences ou menaces, depuis l'âge de ses 11 ans.

**Lettre du maire de La Brillanne (Basses-Alpes) au sujet d'une femme risquant de mourir en couches. 26 mars 1905, 2J17.**

« Je vous fais savoir qu'il y a une femme qu'elle habite La Brillanne (...) elle s'est accouchée, danger de mort. Veuillez faire prévenir sa mère à l'orphelina (sic) (...) à Cavaillon. »

**Veuve de guerre. Lettre de l'Homme de confiance du Stalag XII D au maire de Cavaillon. Trèves, 2 septembre 1942.**

Le rôle de l'Homme de confiance, défini par la Convention de Genève, consistait à venir en aide aux prisonniers sur le plan administratif ou sanitaire, mais aussi à gérer la distribution des colis. La situation évoquée ici laisse deviner la détresse et le grand dénuement de cette mère de famille qui vient d'apprendre la mort de son mari.

**Retour à l'envoyeur... où le père présumé récolte le fruit de ses œuvres. Rapport de police, 11 mars 1874, 1J2.** Le plaignant, boulanger, rapporte que « son ancienne maîtresse était venue chez lui vers les sept heures du soir et lui avait laissé sur une table de pain, et ce, sans qu'il ait eu le temps de lui parler, un enfant de sexe féminin duquel elle venait d'accoucher à Carpentras (...) et qu'elle était repartie aussitôt, montant sur une voiture qui l'a emmenée à toute vitesse. » Le plaignant refuse de se charger de l'enfant, arguant du fait « qu'il n'était pas le seul à avoir eu des relations avec cette fille (...) ». L'enfant est confiée à une nourrice de fortune avant d'être emmenée à l'hospice de Carpentras.

Réf. à rappeler : 8314 /C

Auf diese Seite schreibt nur der Kriegsgefangene!  
Cette page est réservée au prisonnier de guerre!  
Deutlich auf die Zeilen schreiben!  
N'écrire que sur les lignes et lisiblement!

"Au Service du Maréchal" - Trèves, le 2 Septembre 1942.

Monsieur le Maire,

Vous avez dû apprendre la mort de l' un de vos administrés : André ROMAN, survenu accidentellement au début du mois de Mai.

J' ai fait part à sa pauvre Femme du malheur qui l' a frappée. Elle vient de me répondre par une lettre fort touchante datée du 21 Juillet où je crois sentir qu' en dehors de son immense chagrin elle est en proie, elle et ses deux enfants, à une grande détresse physique.

Entre autres choses, elle m' écrit :

" Pouvez-vous me donner quelques renseignements au sujet des deux derniers paquets qui étaient en route au moment de ce terrible accident. Ne peut-on me les retourner, j' ai eu bien des privations pour lui confectionner ces colis et si je pouvais les avoir ce serait quelque chose de plus pour mes enfants ! "

Comme nous le faisons habituellement dans les cas de décès, déviation ou de libération, nous avons distribué les deux colis destinés à notre ami Roman, entre des camarades sans familles qui, jamais ne reçoivent rien de France.

Et, je me trouve bien embarrassé, car c' est la première fois qu' on me réclame de tels colis Et j' ai pensé à vous, à votre Comité d' Entr' Aide aux prisonniers. Je vous serais très reconnaissant s' il vous était possible de fournir à Madame Roman l' équivalent des deux colis distribués aux malheureux ?

En même temps ce vous sera l' occasion de vous rendre compte si cette pauvre Femme et si ces deux petits orphelins n' ont pas besoin d' être secourus par ailleurs après l' épouvantable malheur qui vient de les frapper. Je vous remercie à l' avance de tout ce que vous pourrez faire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l' expression de mes sentiments respectueux.

7. Cavaillon

## 2. Indigentes, délinquantes et désespérées

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la police municipale enregistre de très nombreuses infractions d'ordre mineur (les délits majeurs sont jugés devant la cour seigneuriale) commises par des femmes qui exercent la profession de « revendeuses » sur le marché : vente de produits avariés (poissons, jambons, melons), mesures trafiquées, etc. On y croise aussi des femmes « fortes en gueule » qui refusent de se plier aux ordres des maîtres de police, voire, qui les insultent en public : « *En presoun, te l'y faou metre !* ».

### Registre du Mont-de-piété (1663-1686), GG52, pp. 204v°-205.

La page de droite enregistre les dépôts, celle de gauche, les retraits en regard.

On constate une progressive entrée des femmes au mont de piété en cette fin de XVII<sup>e</sup> siècle : si elles sont moins de 50% dans les 1<sup>ères</sup> années, elles vont rapidement inverser la tendance. Dès les années 1670, elles sont plus nombreuses que les hommes (le double en 1680). Certaines sont des familières du mont, comme sur cette page, Anne Reynière et Jaumette Cabrière. D'autres n'y ont recours que de manière ponctuelle : Louise Vidale et Sibile Picque n'y sont venues qu'une à deux fois dans l'année 1680.

Elles engagent des ustensiles (bassine et poêle en cuivre), des bijoux (chaîne d'argent, anneaux d'or), du linge (draps, rideaux, cotillon)... On notera la féminisation des patronymes, systématique à l'époque.

### Registre de police : procès-verbaux d'infractions relevés par les maîtres de police, 1751-1790, FF17.

**(Nota. Les très nombreux marques-page indiquent les p.-v. impliquant des femmes).**

Les femmes apparaissent très fréquemment comme contrevenantes à la police des marchés et « des victuailles ». On croise ici le petit peuple de la place des halles : revendeuses (*repetières*) aux surnoms pittoresques (*La Gaillarde, Sans-cesse, Rissolle, Patrouille*), commerçantes tenant boutique ou femmes d'artisans. Elles ont vendu des produits avariés (jambon, poisson, melon...), faussé leurs poids et mesures, mais surtout (pour les revendeuses) ont acheté aux producteurs avant l'ouverture des transactions (artichauts, cerises, poires). Certaines sont de fortes femmes, qui ne s'en laissent pas imposer par les lieutenants de police et sont alors mises à l'amende pour « *insolence* » ou « *pour être à l'avenir plus docile* »...

Ici, c'est une altercation entre la femme de Pascal Isnard et le sieur Dupuy, maître de police, qui est rapportée. Écoutons Marie Villon, 21 ans, femme de Jean-Jacques Dauphin, cordonnier à la place des halles et voisin du sieur Dupuy : « Environ les sept heures du soir, elle vit sur [le pas de] la porte du sieur Dupuy, Durand Reynaud, la femme Bertet et la femme Isnard, et entendit que le sieur Dupuy disait :

- *Comment parlez-vous, insolente que vous êtes ! Si j'avais des sergents, je vous ferais mettre en prison !*

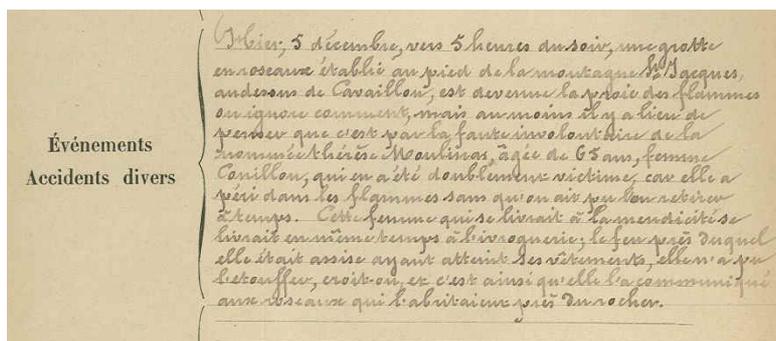
A quoi la femme Isnard répondit :

- *Fau metre en presoun de grans pilatous\*, de grans satiros\* come tu !* » Et elle s'en alla en criant par la rue : « - *En presoun ! En presoun ! Te l'y faou metre tu !* »

Mais c'est, bien entendu, la femme Isnard qui finira en prison et devra payer une sévère amende...

\* **Pilato** (prov.) : homme long et efflanqué, escogriffe. **Satiro** (prov.) : satire, être malveillant.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, rapports de police, registres d'écrou, presse, correspondance, font apparaître des femmes entrées dans le champ de la délinquance. Arrêtées pour vol, mendicité, vagabondage ou prostitution, elles sont enfermées dans les prisons de la ville (place aux Herbes avant la Révolution, puis à la Gendarmerie (rue du même nom)), avant d'être transférées à Avignon. La misère qui touche les femmes seules, notamment les anciennes ouvrières, devenues trop âgées pour travailler, les relègue aux bancs de l'hospice de Charité ou à la mendicité.

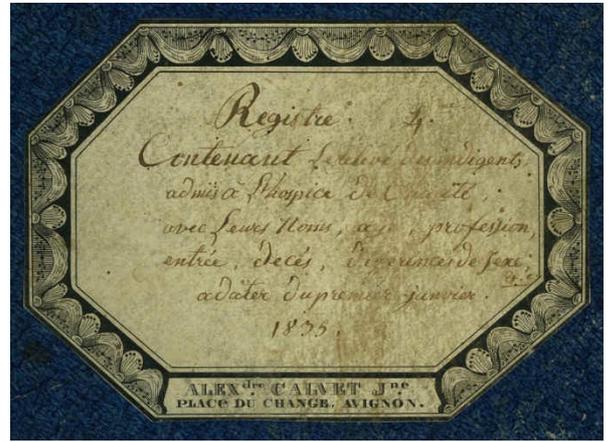


**Mort accidentelle d'une mendicante dans une grotte de Saint-Jacques où elle avait trouvé refuge. Rapport de police, 6 décembre 1878, 1J2.**

Âgée de 65 ans, « *cette femme qui se livrait à la mendicité et (...) à l'ivrognerie* » périt dans l'incendie de la cabane en roseaux qui l'abritait près du rocher.

**Acte de décès de Marie Mathelon, prisonnière de 25 ans, 26 décembre 1792, 1E1.**

« **Registre contenant le relevé des indigents admis à l'hospice de Charité...** », 1835-1839, Archives de l'Hôpital et de la Charité, 4Q2. 15 femmes âgées (49 à 84 ans) sont hébergées à l'Hospice de Charité en 1836. Originaires pour la plupart de Cavillon, elles ont majoritairement exercé le métier de fileuse (ouvrière en soie) ou de couturière. Près de la moitié d'entre elles sont célibataires. L'une d'elles, 84 ans, quitte l'hospice « *par sa pure et propre volonté pour ce (sic) rendre à Marseille, son pays natal* ». Parmi elles, la présence d'une enfant de 3 ans ne laisse pas de nous étonner.

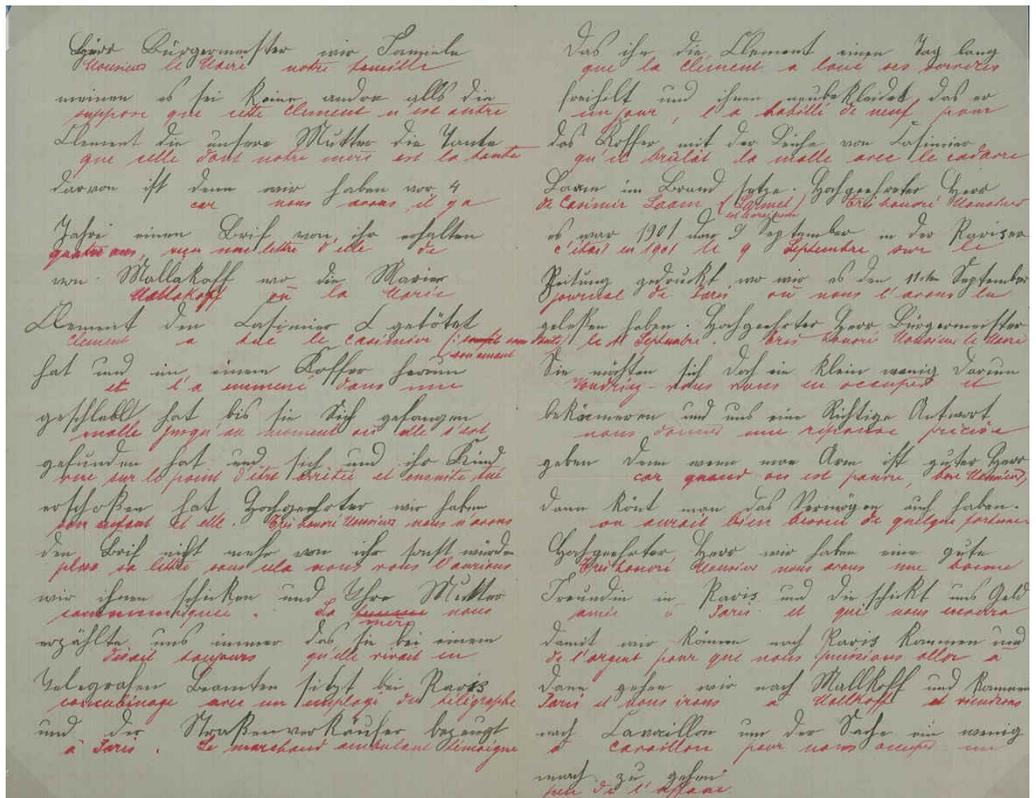


**Extrait du registre d'érou de la prison de Cavillon : délit de mendicité, 9 juillet 1849, 4J3.**

Ecrou de « *la nommée Geneviève Meunier, âgée de 40 ans, native de Tarascon (B. R.), trouvée en délit de mendicité (sic), pour être conduite par devant Mr le Préfet du département de Vaucluse.* »

ARRESTATION. — Nous lisons dans les journaux d'Avignon que la dame Réau Aurélie, domiciliée à Cavillon, aurait été mise en état d'arrestation au moment où elle essayait de vendre à Avignon des bijoux et d'autres objets provenant des vols commis dernièrement dans notre ville. Au moment de son arrestation, cette personne aurait été trouvée nantie en sus des bijoux d'un revolver chargé, d'un ciseau et de divers objets. La femme Réau aurait fait des aveux et aurait désigné les auteurs des vols. Ces aveux prouvent que les présomptions que notre dévoué commissaire de police, M. Brunel, avait comme recéleuse à l'encontre de la femme Réau, arrêtée fin juillet dernier en même temps que divers individus inculpés de vols, n'étaient que trop fondées.

**Presse locale : avis de l'arrestation d'une voleuse et receleuse de bijoux, Le Calavon, 29 janvier 1893, 117W8, n°3**



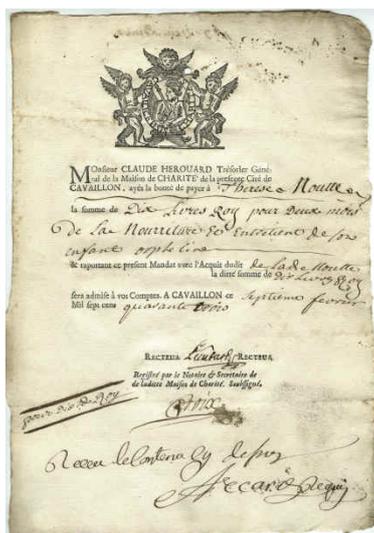
**Vol, fuite, assassinat, suicide... la folle histoire de Marie Bassing, dite Marie Clément. 23 avril 1903, 2J17.**

Le 10 septembre 1901, Marie Bassing, 29 ans, originaire de Forbach (Lorraine), se donnait la mort après avoir tué son enfant de 2 ans, dans une chambre de l'Hôtel Moderne à Cavillon. Deux ans plus tard, une cousine lorraine, soucieuse sans doute de mettre la main sur un présumé magot, écrit au maire et raconte la folle cavale : Marie quitta le domicile maternel à 21 ans, emportant 60 000 francs et des bijoux. Installée à Malakoff (banlieue parisienne) avec un employé du télégraphe, elle finit par l'assassiner, le met dans une malle, prend le train, s'occupe un marchand ambulant à Apt pour qu'il brûle la malle, puis, acculée et sur le point d'être arrêtée, elle tue son jeune fils et se suicide. *La lettre est écrite en allemand (Lorraine annexée) et traduite en français (en rouge).*

### 3. Enfants abandonnés

Enfermées dans un sous-prolétariat féminin particulièrement précaire et vulnérable, inquiètes de cacher leur faute à leurs parents ou sommées par ceux-ci d'éviter le déshonneur que leur inconduite menace d'infliger à la famille, sans recours contre leur séducteur puisque le Code civil de 1804 interdit pour plus d'un siècle la recherche en paternité devant les tribunaux, elles témoignent par l'abandon qu'elles accomplissent de l'impossibilité, à la fois matérielle et morale, qui leur est faite d'être mères sans être épouses.

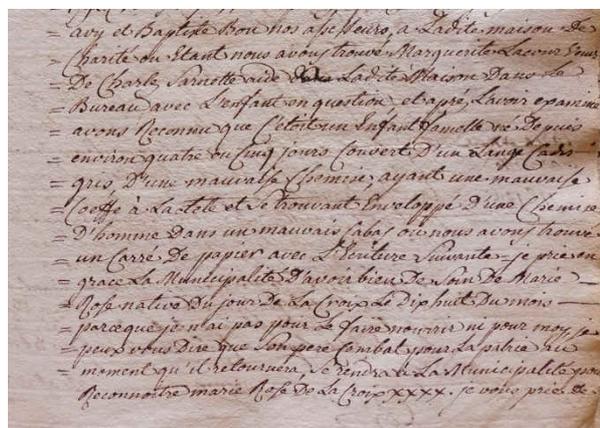
Antoine Rivière, *Mères sans mari. Filles-mères et abandons d'enfants* (Paris, 1870-1920), revue *Genre et Histoire*, n°16, automne 2015.



Avant la Révolution française, l'assistance aux enfants trouvés relève de la Maison de Charité, œuvre fondée en 1711 sous le titre de saint Thomas, par le legs de Thomas Hérisson, apothicaire, et achevée en 1742. Elle se situe hors les murs, route de Marseille (actuels cours Victor-Hugo/rue Mitifiot).

La Révolution réunit les deux structures de la Charité et de l'Hôtel-Dieu en une seule administration, celle des « Hospices réunis ». Dès 1793, une loi se préoccupe des enfants abandonnés qui sont appelés « enfants naturels de la patrie ».

Maison de Charité de Cavillon : paiement à une nourrice pour la nourriture et l'entretien d'un enfant orphelin. 7 février 1743. Archives de la Charité, E34.



Acte de naissance de Marie-Rose Lacroix, enfant trouvée, 2e jour complémentaire an IV. 1E2, n°182. C'est l'économe de la Charité qui vient déclarer la naissance d'une enfant trouvée dans un cabas déposé dans un champ au quartier des Arcoules.

Le juge de paix va constater sur place et décrit : « (...) un enfant femelle, né depuis environ quatre ou cinq jours, couvert d'un linge cadis gris [sorte de flanelle], d'une mauvaise chemise, ayant une mauvais coeffe à la tête et se trouvant enveloppé d'une chemise d'homme dans un mauvais cabas, où nous avons trouvé un carré de papier avec l'écriture suivante : « Je prie en grâce la municipalité d'avoir bien de soin de Marie Rose, native du jour de la Croix, le dix-huit du mois, parce que je n'ai pas pour la faire nourrir ni pour moy ; je peux vous dire que son père combat pour la patrie ; au moment qu'il retournera, se rendra à la municipalité pour reconnaître Marie Rose de la Croix. Je vous prie de conserver ce billet. (...) »

L'assistance à l'enfance est organisée par le décret du 19 janvier 1811 qui définit les enfants confiés à la charité publique : enfants trouvés, enfants abandonnés, orphelins. Un seul hospice par arrondissement accueillera ces enfants au moyen de tours. Cavillon les enverra dorénavant aux hospices d'Avignon.

Qu'est-ce qu'un tour ? C'est un tourniquet intégré dans l'épaisseur d'un mur : on y déposait l'enfant, on faisait pivoter le tour, ce qui permettait de faire passer l'enfant à travers le mur sans être vu. Ce système, qui garantit l'anonymat des mères, tente de favoriser la survie des enfants. Parfois un billet portant quelques mots est laissé sur l'enfant; on peut y lire son nom, un message de la mère ou d'autres signes de reconnaissance. Ces billets sont transcrits sur les premiers registres de naissance de Cavillon.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les administrateurs des hospices changent le nom des nourrissons abandonnés. Noms de saints du calendrier, de ville, saison, plante, mois, prénom, nourrissent leur inspiration. Les enfants sont confiés à des nourrices jusqu'à l'âge de 12 ans, puis à un patron jusqu'à leur majorité. Les petites filles deviennent domestiques ou ouvrières dans les filatures de soie.

Pertuis le 7 février 1818.

Monsieur le Maire

Les nommés Jean Michel Druon & Delphine Druon et Marie Druon ayant été abandonnés par leur mère, qui est tombée malade à Marseille et qui est entrée à l'hôpital de cette ville, ces pauvres enfants sont arrivés ici exténués de fatigue et de faim pour y chercher leur père (...)

Après diverses informations nous avons vu que le nomme Jean Michel Druon résidait dans votre ville et nous nous sommes déterminés à lui envoyer ses enfants par nos soins ne pouvant recevoir que les enfants qui sont véritablement orphelins. Nous avons prié, de ces pauvres enfants à retourner leur père, après l'approuver de notre côté la plus distinguée.

Les membres composant la commission des hospices  
Gillaud

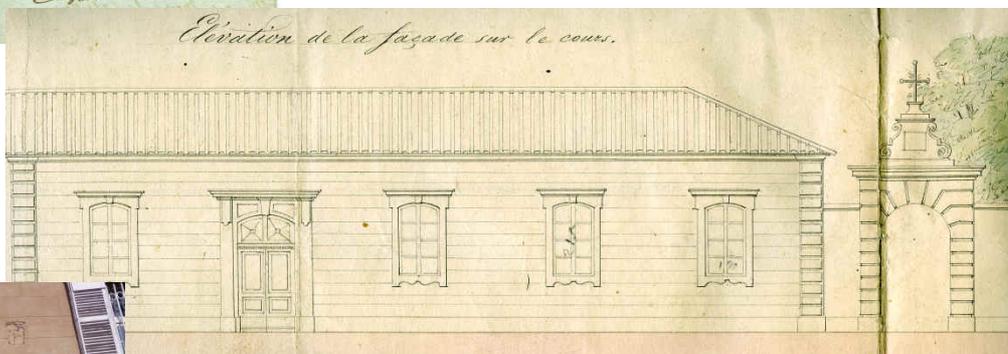
Le Maire de Cavillon

**Lettre des administrateurs des hospices de Pertuis a. s. de trois enfants abandonnés dont il faut retrouver le père, résidant à Cavillon. 7 février 1818, 4Q7.**

« (...) ayant été abandonnés par leur mère, qui est tombée malade à Marseille et qui est entrée à l'hôpital de cette ville, ces pauvres enfants sont arrivés ici exténués de fatigue et de faim pour y chercher leur père (...) »

**Plan en élévation (détail) de la façade de l'hospice de la Charité, Joffroy, architecte du département. 1854, 2 M/N 3, 1Fi85.**

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'entrée de la Charité est signalée par un portail en pierre de taille surmonté d'une croix. L'emplacement de cette porte monumentale correspond à l'actuelle place Mitifiot. En remontant la rue vers l'étude Chabas, on devine toujours l'inscription « Orphelins » surmontant une entrée. ↓



« LES ORPHELINS », inscription sur la porte sud de l'ancienne Charité (act. 27 rue F. Mitifiot). Sept. 2016, photogr. AMC.

**Acte de naissance d'un enfant trouvé, 30 vendémiaire an 11, registre de l'Etat civil, an X-an XIII (1801-1805), 1E11.**

Procès-verbal du juge de paix, apposé à l'acte de naissance de Marthe Marie Marguerite : l'économiste de la Charité « nous a exposé que ce jour d'hui, sur environ les trois heures du matin, il a entendu sonner à la porte dudit hospice ; y ayant accouru, il a trouvé un enfant de naissance (sic) dans un couffin attaché à un barreau de la porte en fer dudit hospice, qu'il a pris de suite et l'a confié à la garde de Marguerite Tueil\*, Vve Sarnette, pour lui donner les secours nécessaires. (...) »

(...) c'était un enfant femelle né depuis cinq à six jours, revêtu d'une calotte de satin broché, fond blanc à fleur couleur de rose, bordé d'une blonde blanche, un mauvais fichu lié par les bouts avec une attache de frison, emmaillotté dans un mauvais morceau de linge, un mauvais lange bourrette et un mauvais tablier de demi laine ; dans lequel lange avons trouvé un billet qui contenait les mots suivants : « Marthe et M[ar]ie n'est pas baptisée », lequel se trouve ci-contre joint avec du pain enchanté\*\*.

\* cuisinière de la Charité.

\*\* hostie ou pain à cacheter ?

**Lettre du préfet de Vaucluse au maire réaffirmant la suppression du tour des hospices de Cavillon, les enfants abandonnés devant être confiés aux seuls hospices d'Avignon. 23 octobre 1829, 1Q1.**

« Il est facile de sentir que l'existence des tours favorisant les abandons, le tour indûment conservé dans les hospices de votre commune ne peut que rendre illusoire l'effet de l'arrêté (...) qui, en réduisant le nombre des dépôts des enfants trouvés, a en vue d'arrêter les progrès du nombre de ces enfants. »

**Circulaire du préfet de Vaucluse précisant les procédures d'admission d'enfants à l'hospice de Carpentras. 29 janvier 1855. 1Q1.**

Cette lettre du préfet Durand-Saint-Amand sous le Second Empire est un modèle du genre. Puritanisme et charité chrétienne, rigueur administrative et paternalisme se mêlent dans un discours rigide et moralisateur : on n'acceptera d'aider que les « *filles-mères réellement pauvres et repentantes* » et on leur fera comprendre « *qu'elles ont l'obligation légale et religieuse d'expier leurs fautes par l'accomplissement des devoirs de la nature* ».

Malgré les sages avis que vous ne manquerez jamais de donner aux filles-mères pour leur faire comprendre qu'elles ont l'obligation légale et religieuse d'expier leurs fautes par l'accomplissement des devoirs de la nature, et que, quelle que soit la sollicitude de la charité publique, elle est toujours loin de suppléer la tendresse maternelle; malgré aussi la possibilité de leur venir en aide par l'obtention d'un secours temporaire, il se rencontre pourtant des circonstances particulières, où il est nécessaire de placer l'enfant à l'Hospice. — Je crois devoir, Messieurs, vous entretenir de nouveau des formalités à remplir dans ces cas, que vos soins ne peuvent d'ailleurs manquer de rendre très-rares.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE  
SERVICES DES ENFANTS ASSISTÉS ET DE LA PROTECTION DES ENFANTS DE PREMIER ÂGE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Arignon, le 18 mars 1905.

M. le Maire de Cavailhon

M. l'Inspecteur Départemental à Monsieur le Maire de Cavailhon

La M<sup>lle</sup> épouse de votre commune Jeanne sollicite l'admission de son enfant au nombre des pupilles de l'Assistance Publique.

Avant de présenter des propositions dans ce sens à M. le Préfet, conformément aux prescriptions de la loi du 27 juin 1904, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien appeler l'attention de la municipalité sur les conséquences de cet abandon, conséquences auxquelles si souvent les mères ne croient pas. Ainsi la M<sup>lle</sup> ne sera pas libre de reprendre son enfant à son fantaisie. Il sera, pour ainsi dire, perdu pour elle car elle ignorera le lieu de son placement et ne pourra en recevoir des nouvelles qu'à des époques déterminées. Vous voudrez bien faire connaître à la M<sup>lle</sup> que cet abandon peut toutefois être évité. Si elle conserve son enfant, des secours temporaires lui seront alloués pendant un, deux et même trois ans; un secours immédiat de premier secours, et, s'il y a lieu, une layette, pourront être accordés.

Je vous serai obligé, Monsieur le Maire, de me faire connaître la décision définitive prise par la M<sup>lle</sup>

M. l'Inspecteur  
Harrey

**Inspection départementale des enfants assistés : décision individuelle relative à l'admission d'un enfant comme pupille de l'Assistance publique, 18 mars 1905, 4Q7.**

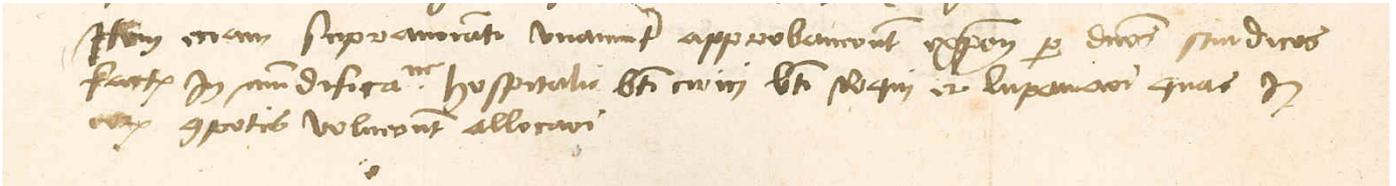
En 1904, une loi instaure le principe du « bureau ouvert » où les mères peuvent présenter leurs enfants, de jour ou de nuit, sans autre témoin que la personne préposée aux admissions de l'hospice. Cette loi renforce en outre la période de "dépôt", la mère ayant un mois pour revenir sur sa décision. C'est dans ce laps de temps sans doute, que se situe ce courrier. En note marginale sont précisées les raisons de l'abandon : « *Le mari fait son service au 58e de ligne. Il a accompli 5 mois sur 2 ans qu'il a à faire. La femme est complètement indigente et le mari demande à ce que l'Assistance prenne l'enfant pendant la durée de son service.* »



« CAVALLICENSIS CHARITAS »  
Archives de la Charité, 1743

## 4. Prostitution

### L'Histoire ancienne



Approbation des dépenses de « réparations faites à l'hôpital Saint-Cirgues et Saint-Roch et au lupanar. », 1521, Registre de délibérations du conseil de la communauté, BB2, f°26.

Le « plus vieux métier du monde » ne date pas du XIV<sup>e</sup> siècle, mais c'est en 1391 qu'apparaît la première mention de prostituées dans les archives de la ville, à travers des plaintes contre le capitaine Jean de Bon Vallon, chargé de la surveillance nocturne des remparts, accusé d'être « un vagabond fréquentant les cabarets et les prostituées ».

Un siècle plus tard, en 1477, une ordonnance du Recteur du Comtat ordonne que « les syndics feront construire le plus tôt possible une demeure pour les filles publiques et prostituées, sous peine de vingt florins d'amende. » Le conseil s'exécute et achète un jardin situé à la Porte de Garnier (sans doute au coin des rues Aimé-Boussot et Bournissac) pour y fixer la demeure des filles publiques. Ce lupanar est rénové par la ville en 1521.

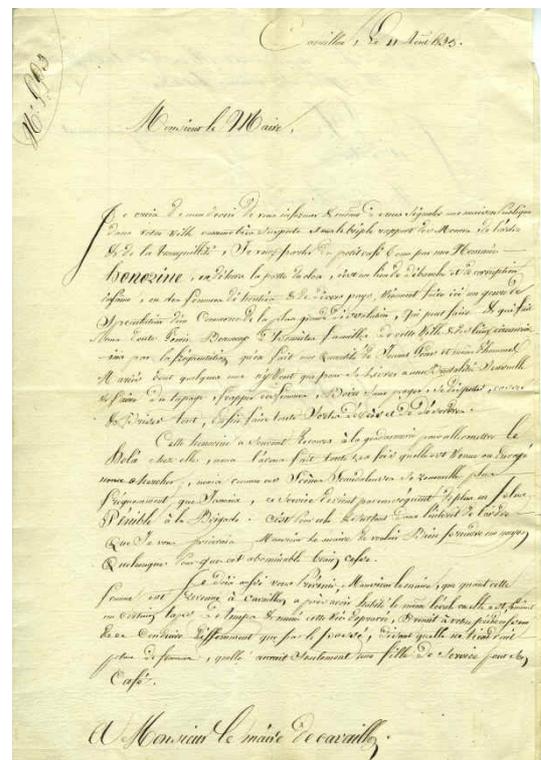
A partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle, on ne trouve plus trace d'une gestion communale de la prostitution : la Contre-Réforme va instaurer durablement la rigueur morale et le métier s'exercera dès lors de manière illicite.

« Monsieur le Maire,

Je crois de mon devoir de vous informer et même de vous signaler une maison publique dans votre ville comme très suspecte sous le triple rapport des mœurs, de l'ordre et de la tranquillité, je veux parler du petit café tenu par une nommée Honorine, en dehors la porte du Clos, c'est un lieu de débauche et corruption infâme, ou des femmes déhontées et de divers pays, viennent faire ici un genre de spéculation d'un commerce de la plus grande dissolution, qui peut faire et qui fait sans doute frémir beaucoup d'honnêtes familles de cette ville et des lieux circonvoisins par la fréquentation qu'en fait une quantité de jeunes gens et même d'hommes mariés dont quelques-uns n'y vont que pour se livrer à une brutalité sensuelle et faire du tapage, frapper ces femmes, boire sans payer, se disputer, casser et briser tout, enfin faire toutes sortes d'excès et de désordre.

Cette Honorine a souvent recours à la gendarmerie pour aller mettre le holà chez elle ; nous l'avons fait toutes les fois qu'elle est venue ou envoyé nous chercher, mais comme ces scènes scandaleuses se renouvellent plus fréquemment que jamais, ce service devient par conséquent de plus en plus pénible à la brigade. C'est pour cela et surtout dans l'intérêt de l'ordre que je vous prierais, Monsieur le Maire, de vouloir bien prendre un moyen quelconque pour que cet abominable train cesse.

Je dois aussi vous prévenir, Monsieur le Maire, que quand cette femme est revenue à Cavaillon, après avoir habité le même local où elle est, pendant un certain laps de temps, et mené cette vie dépravée, promet à votre prédécesseur de se conduire différemment que par le passé, disant qu'elle ne tiendrait plus de femmes, qu'elle aurait seulement une fille de service pour son café. Et précisément elle en agit tout différemment, elle a repris des anciennes habitudes. (...) »



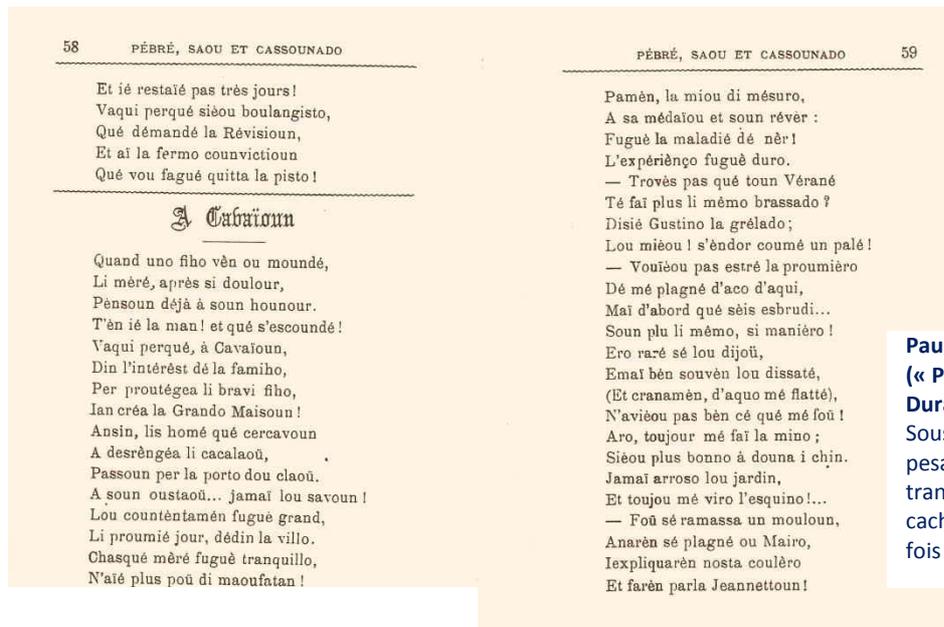
**Rapport de Gendarmerie au sujet du « petit café tenu par une nommée Honorine », place du Clos, 11 août 1835, 1J6.**

**Ordre de transfert d'une prostituée, « fille de mauvaise vie », atteinte de maladie vénérienne, de la prison d'Avignon à Cavaillon. 13 mars 1834.**

## Les établissements du XIX<sup>e</sup> siècle...

Quoiqu'en 1816, le maire Bournessac affirme qu'« *il n'y a pas de femme de mauvaise vie à Cavaillon* », les rapports de police signalent quelques « filles publiques » exerçant en ville. Une réglementation stricte, soucieuse de maintenir l'ordre, la morale et l'hygiène publique apparaît à partir de 1830 : les maisons de tolérance ouvrent sur autorisation préfectorale et sont recensées. Comme les filles, qui sont inscrites sur un registre et soumises à un contrôle médical régulier (c'est pourquoi on parle de « filles soumises »), effectué par les médecins de l'hôpital.

Sous le Second Empire et la III<sup>e</sup> République, ce sont les vieux quartiers du centre-ville qui abritent ce commerce : la Grand'rue, le cours Saint-Véran, la rue Lamartine au Fangas... Mais à deux pas de la mairie, il est un établissement fort connu que le félibre Paul Estellon, évoque avec humour dans un recueil de poésies légères.



**Paul Estellon, *Pebré, saou et cassounado* (« Poivre, sel & cassonade »), Avignon, C. Durand, libraire-éditeur, 1889.**

Sous la légèreté de ton, c'est toute la pesanteur de la condition féminine qui transparait (« Tiens-lui la main, et qu'elle se cache ! »), et l'hypocrisie d'une société à la fois machiste et corsetée.

Quand une fille vient au monde  
La mère, après ses douleurs,  
Pense déjà à son honneur.  
Tiens-lui la main et qu'elle se cache !  
Voilà pourquoi à Cavaillon,  
Dans l'intérêt de la famille,  
Pour protéger les braves filles  
On a créé la Grande Maison !  
Ainsi, les hommes qui cherchaient  
A remuer leurs petites noix  
Passaient par la porte du Clos.  
Dans leur maison jamais on ne le savait !

La satisfaction fut grande  
Les premiers jours dans la ville  
Chaque mère fut tranquille  
Il n'y avait plus de malfaisants !  
Pourtant la meilleure des mesures  
a sa médaille et son revers :  
Ce fut la maladie de la vigueur !  
L'expérience fut dure.  
- Tu ne trouves pas que ton Véran  
Ne te fais plus les mêmes baisers ?  
Disait Justine la grêlée ;  
Le mien ! S'endort comme un mort !

- Je ne voulais pas être la première  
A me plaindre de cela  
Mais puisqu'il s'est ébruité...  
Il n'a plus les mêmes manières !  
C'était rare si le jeudi,  
Et aussi bien souvent le samedi,  
(Et fièrement de cela je me flatte)  
Je n'avais pas ce qu'il me fallait !

Maintenant, toujours il me fait la moue  
Je ne suis plus bonne à donner au chien  
Jamais il n'arrose le jardin,  
Et toujours il me tourne le dos !...  
- Il faut nous réunir en foule,  
Nous irons nous plaindre au Maire,  
Lui expliquerons notre colère,  
Et ferons parler la Jeannette.  
Toutes, en ligne de bataille  
Elles se rendirent chez Monsieur Bousot :  
- Ecoute-moi un peu cela !...  
Dit Jeannette et elle démarre...

- Il semblait bon pour le pays,  
Le gros numéro de Durance !  
Mais nous voyons par expérience,  
Qu'il a fait désertir notre nid !  
Ces fameuses filles de joie  
Videraient je ne sais pas qui.  
Notre bassin est toujours sec !  
Et on ne trouve plus rien dans la gourde !  
Faut pas que ça dure plus longtemps ;  
Il faut fermer la boutique !  
Renvoyer les filles publiques !...  
Elles sont déjà restées trop de temps.

Le Maire, après réflexion  
Leur dit : - On les a demandées  
Pour éviter que dans l'année  
Il y ait plus de petits bâtards  
- C'est un malheur si on n'en fait plus !  
Faites vite fermer la porte  
Nous autres sommes assez fortes...  
Toujours pour faire le travail !

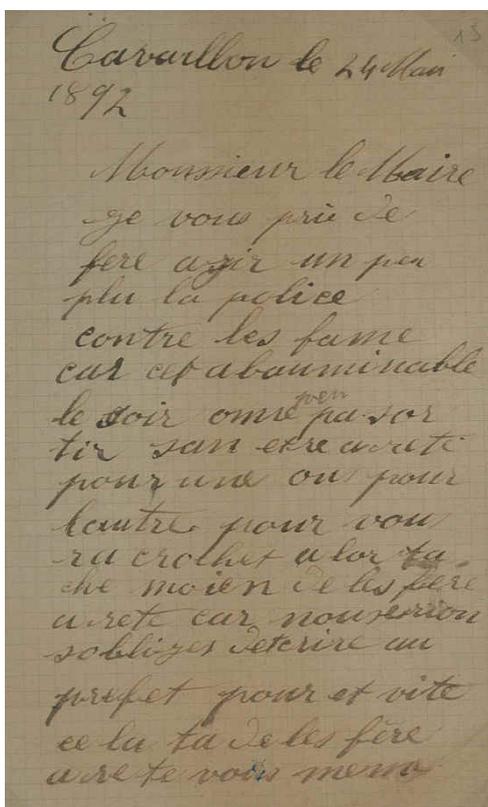
## ...et ceux du XX<sup>e</sup> siècle.

Au tournant du siècle, les maisons de tolérance « officielles » sont repoussées vers la périphérie, dans le quartier récent des Grands-Jardins, entrée de ville très fréquentée. En centre-ville, le règlement de la police des mœurs de 1903 impose un « quartier réservé » aux prostituées : la rue de la Brèche. La Grande Guerre et le cantonnement de troupes d'infanterie coloniale entraînent la création d'un établissement supplémentaire. La lutte contre la propagation des maladies vénériennes prend alors une ampleur sans précédent – car un soldat infecté ne pourra pas se battre. De fait, la syphilis est l'une des grandes causes de mortalité des soldats dans les hôpitaux de l'arrière.

Certaines de ces maisons subsistent dans la mémoire cavailonnaise : la *Brasserie de la Lune* devenue *Villa Lola*, la *Maison Rouge*, dite « Quat'z yeux », sans parler de nombreux hôtels borgnes du centre-ville (place du 4-septembre, quartier du Fangas).

La prostitution focalise toutes les contradictions de la société sur ce sujet : rapports, renseignements, plaintes, dénonciations, sollicitations, autorisations, témoignent à la fois de la volonté d'encadrer cette activité et de protéger les prostituées (et leurs clients) et en même temps, de réprimer la licence et de la débauche.

La loi du 13 avril 1946, dite Loi Marthe Richard ordonne la fermeture des maisons de tolérance. La prostitution redevient alors une activité libre : seules sont interdites son organisation et son exploitation (le proxénétisme) ainsi que ses manifestations visibles. Aux maisons closes succèdent les hôtels de passe.



Caravillon le 24 Mai  
1892

Monsieur le Maire  
je vous prie de  
faire agir un peu  
plus la police  
contre les fame  
car c'est abominable  
le soir on ne peut  
pas sortir sans être arrêté  
pour une ou pour  
l'autre pour vous  
raccrocher à la fa  
che moi en de les faire  
arrêter car nous serions  
soblises à l'avenir un  
préfet pour et vite  
ce la fa de les faire  
arrêter vous même

**Lettre anonyme au maire contre le racolage des prostituées, 24 mai 1892, 1J6.** « Je vous prie de faire agir un peu plus la police contre les femmes car c'est abominable (sic), le soir, on ne peut pas sortir sans être arrêté pour une ou pour l'autre pour vous raccrocher (...) »

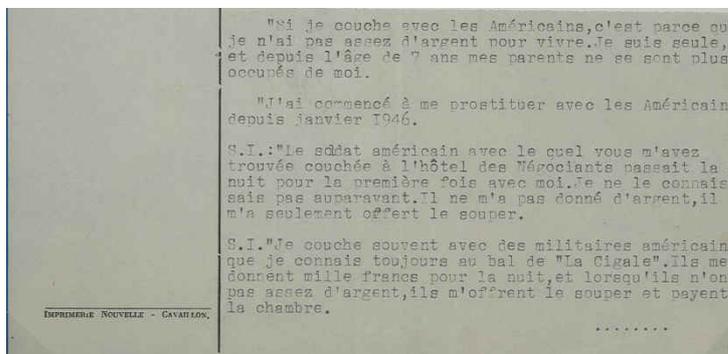
### Arrêté municipal portant réglementation de la Police des mœurs, 14 décembre 1935, 16 p. impr.

Ce texte réglemente exclusivement la prostitution en reprenant largement les règlements antérieurs, notamment celui de 1903. Il compte 46 articles. Le fait qu'il soit imprimé – exception – indique qu'il était destiné à une large diffusion, notamment auprès des professionnelles.

### Déclaration de reprise d'une maison de tolérance, la « Villa Lola », quartier des Grands-Jardins. 6 juin 1944, 1J6.

La déclarante reprend à son compte la gérance de la maison, après la mort de son associée dans le bombardement de Marseille du 27 mai 1944.

**Maison de tolérance "Villa Lola" Jeton en cuivre, s.d. [1930-1946] Don Mireille ABRAN et Véronique JULLIAN. 2S104.**



"Si je couche avec les Américains, c'est parce que je n'ai pas assez d'argent pour vivre. Je suis seule, et depuis l'âge de 7 ans mes parents ne se sont plus occupés de moi.

"J'ai commencé à me prostituer avec les Américains depuis janvier 1946.

S.I.: "Le soldat américain avec le quel vous m'avez trouvée couchée à l'hôtel des Négociants passait la nuit pour la première fois avec moi. Je ne le connaissais pas auparavant. Il ne m'a pas donné d'argent, il m'a seulement offert le souper.

S.I.: "Je couche souvent avec des militaires américains que je connais toujours au bal de "La Cigale". Ils me donnent mille francs pour la nuit, et lorsqu'ils n'ont pas assez d'argent, ils m'offrent le souper et payent la chambre.

IMPRIMERIE NOUVELLE - CAVAILLON

### Police de la prostitution, déclaration d'une jeune femme arrêtée en flagrant délit de prostitution, 23 avril 1946, 1J6.

« Si je couche avec les Américains, c'est parce que je n'ai pas assez d'argent pour vivre. Je suis seule, et depuis l'âge de 7 ans, mes parents ne se sont plus occupés de moi. (...) [Ce] soldat américain (...) ne m'a pas donné d'argent, il m'a seulement offert le souper. »

## 5. La « femme idéale »

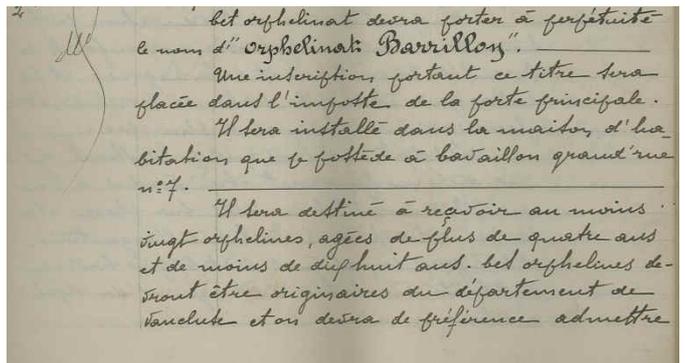
L'image de la femme idéale a peu changé entre le début du XIX<sup>e</sup> siècle et les années 1950 : pieuse et/ou charitable, elle se consacre aux bonnes œuvres (orphelinat Barillon, Fondation Bousso-Capeau, Hôpital) et accomplit ses devoirs de croyante et d'éducatrice des futurs citoyens (et des futures épouses).

Infirmière, Madelon, les déguisements préférés des petites filles dans l'Entre-deux-guerres sont révélateurs. Dans les années 1950, malgré des avancées majeures comme le droit de vote, les femmes restent cantonnées dans le rôle d'épouse-mère-ménagère, qu'elles doivent largement concilier avec une vie professionnelle – souvent moins qualifiée que celle des hommes. Les cours d'enseignement ménager apprennent aux jeunes filles la bonne gestion du foyer domestique.

Et quelle meilleure illustration de la « femme idéale » que les générations radieuses de reines du Corso ?

### Testament de Camille Augustine Barrillon passé devant Me Marcel Liffan à Cavaillon, créant un orphelinat pour les petites filles. 20 mars 1908, 1 M/N 3.

Camille Barrillon, fille d'un instituteur descendu des Hautes-Alpes, teste pour créer un orphelinat pour les filles de 4 à 17 ans, originaires de Cavaillon, du Vaucluse, et du village de son père, Serres. L'éducation portera sur les principes moraux et religieux catholiques et « on devra apprendre aux enfants le travail de la couture et de la lingerie et les dresser pour être à la sortie de l'orphelinat, placées comme femmes de chambre. »



### Comité du Corso (ou Comité des Fêtes), devant l'Hospice, 1938. Photo Henri Sinturel. 2Fi925 (Don H. & J-J. Toppin)

En haut : 1er à gauche : Laget (conseiller municipal) ; 1er à droite : Bergier (chansonnier du Corso) ; 2e à droite : Cornut, assureur et conseiller municipal.

Les deux jeunes filles du milieu portent sur leur écharpe l'inscription : "Madelon, canton de Cavaillon". La plus grande est la fille de Julius Kesselheim (Jeanine) avec ses demoiselles d'honneur : à droite, Jacqueline Bernard (future institutrice), à gauche, Suzanne Fabre.



Patronage paroissial, mai 1918. Coll. Régine Tufféry.





**La pâte à choux... cours d'enseignement ménager : Elise Bonneau et ses élèves du Centre professionnel polyvalent rural (route de Robion), vers 1960. Coll. E. Bonneau.**



**Reines du Corso 1923, 1949, 1953, 1963. Programmes du Corso, 2Fi599, 42S4, 8S49.**

# Le travail des femmes

## 1. Des paysannes

### Exploitation agricole / exploitation de la femme



Alors que l'agriculture fut durant des siècles l'activité prépondérante de Cavaillon, les archives sont quasi muettes sur une catégorie : celle des agricultrices.

Les recensements de population les donnent « sans profession », les statistiques départementales ne comptent que les hommes : le silence des documents est criant. Pour entendre les paysannes, il faut avoir recours aux archives privées, aux témoignages oraux...

Cette absence des sources, cette négation d'un labeur incessant - s'ajoutant aux travaux domestiques - nous paraît à juste titre aujourd'hui, scandaleuse.

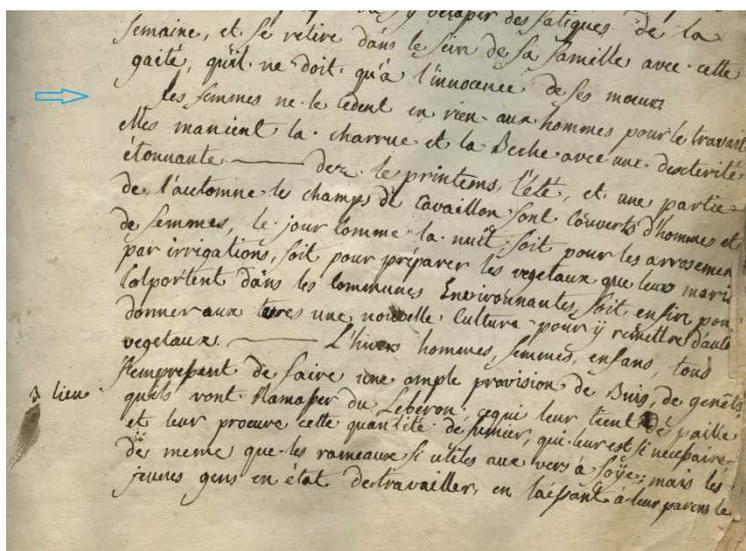
Mais de fait, jusque dans les années 1960, l'agriculture fut exclusivement une affaire d'hommes, transmise de père en fils. Officiellement, les femmes ne travaillaient pas : elles aidaient leur mari. De plus, l'épouse intégrait le plus souvent l'exploitation agricole de la belle-famille la division des tâches répondait aux critères de la vie familiale et non à ceux de la vie professionnelle.

Dans les années 1970, les transformations de l'activité agricole comme l'impact des idées féministes, donnent une légitimité à la revendication des femmes agricultrices pour la reconnaissance de leur travail et l'obtention d'un statut professionnel distinct de leur situation matrimoniale. Mais c'est seulement en 1980 que le statut de « co-exploitante » est créé. En 1985, l'EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée) permet aux conjoints de s'associer tout en individualisant leurs tâches et leurs responsabilités. La loi d'orientation agricole de 1999, qui institue le statut de « conjoint collaborateur », est le dernier jalon de cette longue marche vers la reconnaissance.

#### Paysanne aux Arcoules, vers 1914.

Coll. R. Sadaillan.

Photographie réalisée par un artisan ambulant, destinée au mari qui est au front. Elle reste très évocatrice de la rude condition de la paysanne. La bastide est vaste, les enfants sont jeunes, la charrette est lourde... et la fatigue est grande.



#### Extrait de l'enquête agricole de l'an XI (1802), 1F18.

« Les femmes ne le cèdent en rien aux hommes pour le travail. Elles manient la charrue et la bêche avec une dextérité étonnante.

Dès le printemps, l'été et une partie de l'automne, les champs de Cavaillon sont couverts d'hommes et de femmes, le jour comme la nuit, soit pour arroser par irrigations, soit pour préparer les végétaux que leurs maris colportent dans les localités environnantes (...)

L'hiver, hommes, femmes, enfans, tous s'empressent de faire une ample provision de buis, de genêts, qu'ils vont ramasser du Luberon ce qui leur tient lieu de paille et leur procure cette quantité de fumier qui leur est nécessaire, de même que les rameaux, si utiles aux vers à soye. »



**L'emballage du raisin de table aux Vignères. Photographie de Louis Comte, vers 1914. Coll. M. Comte.**

Toute la famille pose pour la photo, mais le conditionnement délicat du raisin dans les corbeilles (les « mussy ») est l'affaire des femmes.



**Passage du griffon avec le cheval, vers 1935. 9552, don R. Sadaïlan.**



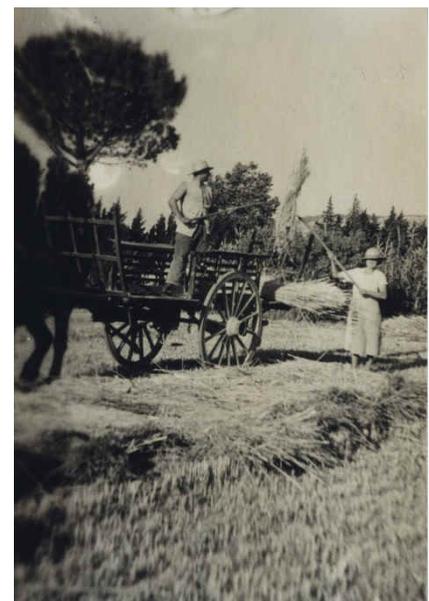
**Mère et fille installent une haie de cannes (la sebisso) dans les terres : un travail dévolu aux femmes ? Vers 1940. Coll. J. Delaye.**



**La récolte des oignons, Cheval-Blanc, vers 1950. Coll. J. Delaye.**



**Le premier tracteur (à chenilles) de l'exploitation est conduit par Madame. Vers 1935. Coll. R. Escoffier.**



**Moisson au quartier des Arcoules vers 1939. Coll. R. Sadaïlan.**



**Vendangeuses aux Vignères vers 1910. Photographie de Louis Comte. Coll. M. Comte.** Des centaines de travailleuses saisonnières, venues notamment des villes minières d'Alès et de la Grand-Combe (Gard), faisaient chaque année « exploser » la population des Vignères. Certaines sont restées, après avoir épousé un garçon du pays.

### **Les vendangeuses**

« Pour les vendanges, on était 20 à table ! On avait 12 ou 15 ouvrières... J'ai eu lavé 40 draps... et à la main, hein ! (rires). Il y avait un lavoir, et puis on avait des grandes bassines, et on avait pas l'eau : il fallait pomper ! Alors là, les hommes nous pompaient l'eau, voyez, à midi, quand ils venaient, là, à l'heure du repas. On avait le fourneau pour faire chauffer. Et puis alors !... C'était des draps !... Pas ceux qu'on fait maintenant ! Oh là là !... »

Et alors, encore nous ici on avait fait faire les matelas, mais au début, c'était des paillasses : on les faisait bouillir, et puis on les remplissait de paille, les vendangeuses couchaient sur la paille !

« Moi, [chez mes beaux-parents], j'ai mis au moins dix ans pour connaître toutes les variétés de raisins que nous avions ! On avait des olivettes, on avait des cinsaults on avait des amirables, du gros-vert, du chasselas... On avait planté des oberlins (ça c'était un raisin qui était mûr au mois de juillet, c'était le plus précoce, un raisin blanc ; un raisin de table)... »

« C'était que de la vigne. Il y avait un peu les prairies, parce qu'on n'avait que les chevaux à l'époque : on avait quand même trois chevaux à l'écurie, alors pour acheter tout le foin... On avait tout le devant de la maison, là, c'était la prairie. On avait quand même 15 hectares ici – pour 3 hommes, et... les femmes... »

« Les travaux des femmes, ah ! C'était le débourgeonnage, c'était attacher, c'était cueillir les raisins ; l'hiver on ramassait les sarments, on faisait des petits fagots qu'on rentrait, parce qu'après on le brûlait à la cheminée. On avait des tas de sarments immenses !... Et puis on en vendait au boulanger, ici : on lui livrait petit à petit, ça nous payait tous les frais ; ça nous payait un peu le pain »



**Vendanges années 1930. Coll. R. Escoffier.**

## Affectation de prisonniers de guerre chez des agricultrices « méritantes » : propositions du maire. 28 février 1942, 5H12.

On notera la solide argumentation du maire... comme l'usage aujourd'hui tombé en désuétude de nommer la femme par les nom et prénom de son époux.

### Travaux des champs

« Et quand on coupait les asperges là, souvent le matin, comme c'était très pénible - ou quand on arrachait les ails : on y allait à 4 heures du matin et bien, à 8 heures souvent, on venait manger notre côtelette... On y allait à 4 heures du matin parce que la rosée faisait que l'ail, la queue était belle et blonde : et on l'allongeait, on la cachait. Alors que quand le soleil donnait, les queues cassaient.

Alors de 4h à 8h, on arrachait les ails. On faisait des petits tas comme ça, là, et après quand il faisait bien soleil, on allait farder... ça aussi c'était... ooh ! ça et les foin, c'était mon cauchemar ! ça ! Le foin, quand on le mettait dans la grange, qu'on rentrait ce foin chaud, ah ! Moi je m'étouffais, là ! Je pouvais pas rester ! J'étais malheureuse, hein ! ... Et pourtant on le faisait ! On était obligés de le faire, hein ! Alors ils nous envoyaient des grandes fourchées de foin, là, et on le montait et on le faisait passer. Maintenant ils ont des monte-charges, mais à l'époque c'était nous, qui étions les monte-charges... »

« L'ail, on le fardait, c'est-à-dire qu'on le faisait venir blanc : on faisait tomber les peaux noires, là. On frottait deux poignées l'une contre l'autre, quand il faisait bien chaud, alors ça tombait bien et puis ils étaient blancs !... Alors après on les étalait. Et puis après, on faisait les paquets, et puis on faisait les tresses... »

### Travaux d'hiver

« L'hiver... en général, les femmes on était à la maison... On cousait, on brodait beaucoup... la broderie, ah ! Tous ces draps brodés ! Oh là là ! Des draps brodés, des serviettes brodées, tout ça... Vous savez, quand vous brodez un feston tout autour d'une taie d'oreiller... y en a quelques-uns de coups d'aiguilles, hein !

Après, le tricot est venu, mais beaucoup plus tard. Elles tricotaient les bas alors, aux aiguilles : les femmes qui travaillaient aux champs mettaient les bas blancs ; parce que quand on faisait les tomates, ça tachait beaucoup, et les bas blancs on les mettait à la lessive, alors ils venaient propres... C'est pour ça qu'elles mettaient les bas blancs... pour aller travailler dans les tomates !... »

*Tous les témoignages sont de Mme Fernande Sarnette (1914–2001), agricultrice aux Vignères, entretien réalisé en 1993 par Jacques AVY.*



Statistique générale de 1804, 1F19, f°23.

Les 412 articles de cette vaste enquête donnent de multiples indications : la population est de 5 664 individus dont 2 845 femmes. 1 241 sont mariées, 238 sont veuves (contre 82 veufs...). 200 hommes et 100 femmes travaillent comme manœuvres ou « gens de peine » à la journée ; d'autres (ou les mêmes) émigrent saisonnièrement : - n°178 « Chaque année il sort [de la commune] au commencement de brumaire\*, cinquante femmes ou enfants pour aller cueillir des olives dans diverses communes du département des Bouches-du-Rhône, et reviennent à la fin de frimaire\*\*(...) » \* fin octobre ; \*\* fin décembre.

## 2. Des ouvrières

### Les filatures en soie au XIX<sup>e</sup> siècle

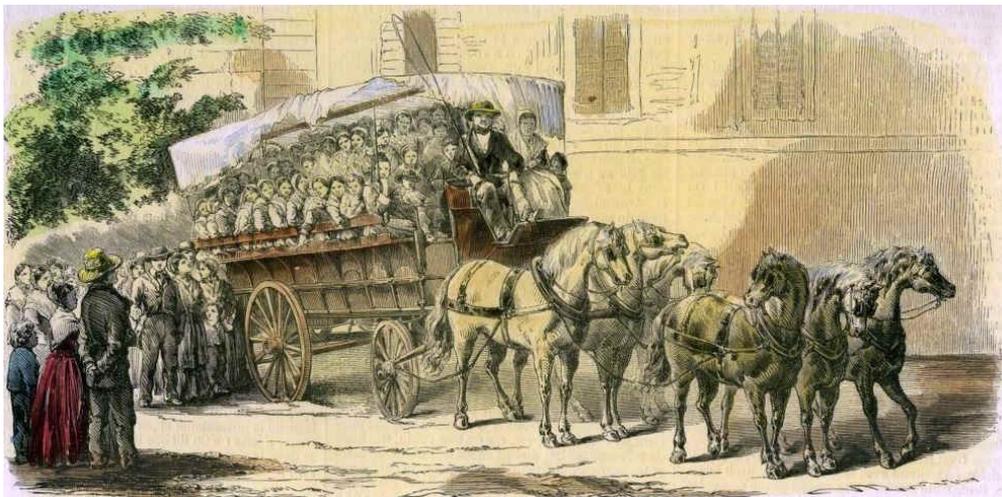
Le filage et le moulinage de la soie employa à Cavaillon jusqu'à 500 ouvrières (1856).

Au milieu du siècle, une quinzaine d'établissements de taille très variable coexistent, dont la plus importante : l'usine Guende. L'élevage des vers à soie, travail essentiellement féminin et activité complémentaire des agriculteurs, produit des tonnes de cocons bruts que les mains agiles des ouvrières dévident, filent et moulinent, pour donner un fil de soie propre au tissage.

Composée essentiellement de jeunes filles pauvres ou orphelines, originaires de la cité et des villages environnants, la main d'œuvre travaille alors de 12h à 14h par jour pour un salaire de misère. « *On entrait chez Guende... et on y restait jusqu'au mariage* ».

Et on y entrait tôt ! En 1844, F. Guende emploie 120 ouvrières dont 28 ont moins de 16 ans et 4, moins de 12 ans. Logées sur place, dans des conditions dignes d'un orphelinat, les ouvrières rejoignaient leur famille du samedi soir au dimanche soir, grâce à un omnibus desservant les villages, affrété par le patron.

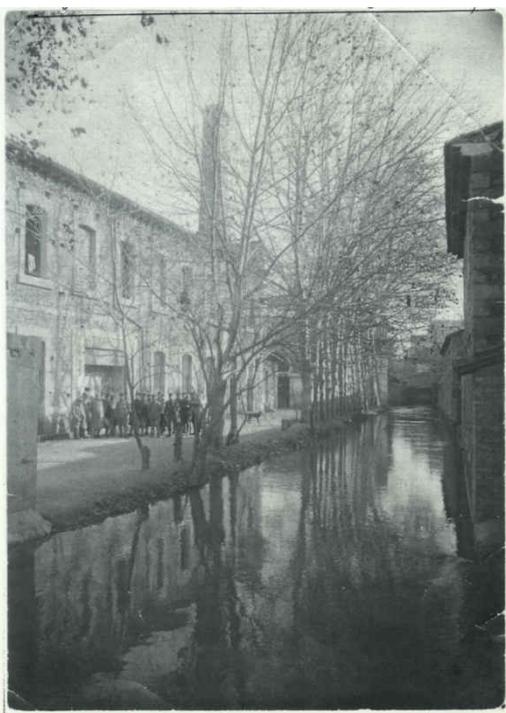
Affaiblie par des crises successives (concurrence des soies importées, essor des cotonnades), l'activité des filatures cavaillonnaises décrût dans la 2<sup>e</sup> moitié du siècle. Le recours à la main d'œuvre italienne, plus facilement exploitable, ne suffit pas à redresser la barre. En 1897, seule l'usine Guende subsistait encore. Elle fut rachetée par... une femme, Ernestine Garnier-Créange (voir portraits), mais ferma en 1908.



**L'omnibus Léviathan du filateur Guende.**

***Le Monde illustré*, mai 1858, 2F1837.**

Bel exemple de paternalisme que cet omnibus patronal faisant la tournée des villages le dimanche soir pour récupérer à coup sûr toute la juvénile main d'œuvre.



**L'usine Guende vers 1914, coll. R. Chave, 2S184.**

Le bâtiment principal (actuel parking St-Julien) sur 2 étages, donne la mesure de l'entreprise. Celui du fond possédait un décor d'arcs outrepassés, caractéristique des établissements de petite industrie au XIX<sup>e</sup> siècle.

**Statistique des ouvriers employés dans les manufactures de filature et ouvrason de soies appartenant à M. Guende (François), 27 octobre 1849, 5F1.** 149 femmes célibataires sur 167, et 18 mariées ou veuves... On en déduit l'âge de l'écrasante majorité des ouvrières.

Département de Vaucluse.

Etat civil des Ouvriers appartenant aux principales établissements manufacturiers de la commune.

Noms des Etablissements.	Célibataires.		Mariés.		Veuves.		Enfants au-dessous de 10 ans.		Totaux.		
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	garçons	filles	hommes	femmes	totaux
Manufacture de M. Guende (François)	2	149	8	18	3				7	167	174



**Les ouvrières de la filature Guende vers 1900. Coll. J. Bonnafoux, 2Fi268.** Hormis la présence des contremaîtres à droite, ne dirait-on pas une photo de classe?... Les petites filles du premier rang ont 12-13 ans : l'âge minimum légal pour être embauchées.

Carthage, le 22 Février 1872

Monsieur le Maire,

J'y a environ un an, le père de quelques jeunes filles de Carthage qui sont chez moi, fut vous parler de l'obligation qui vous été de condamner les fenêtres de leur maison; vous me fîtes dire par lui que je pourrais les revoir, et que les méfaits qui avaient motivé cette mesure cesseraient, ce qui fût, je me plais à le reconnaître, un abaissement que cela n'a pas duré...

Depuis longtemps, des bandes de jeunes polissons viennent quotidiennement vers le soir devant ma maison et mes ateliers, proférer les plus sales paroles et faire entendre les chansons les plus obscènes; des pierres sont lancées contre mes portes et fenêtres, on jette des pierres et des mottes de terre à mes ouvrières, on s'introduit chez moi, et chaque fois que les ouvrières oublient d'enlever le linge qu'elles ont mis à sécher dans un local clos, et qui reste pendant la nuit. Les domestiques de la maison ont été insultés, et ce jour de dimanche, Mademoiselle Louise Guenon directrice en chef de mes ateliers s'étant faite pour faire respecter ses ouvrières, on l'est faite sur elle avec des actes les plus outrageants pour une femme.

La dernière fois que je me suis plaint à la police

**Tapage à l'usine... F. Guende se plaint au maire Aimé Bousso, 22 février 1872, 2F1.**

« Depuis longtemps, des bandes de jeunes polissons viennent quotidiennement vers les 8 heures du soir devant ma maison et mes ateliers, proférer les plus sales paroles et faire entendre les chansons les plus obscènes; des pierres sont lancées contre mes portes, on jette des pierres et des mottes de terre à mes ouvrières (...) et chaque fois que les ouvrières oublient d'enlever le linge qu'elles ont mis à sécher (...) il est volé pendant la nuit. (...) »

La dernière fois que je me suis plains à la police, il m'a été répondu que mes ouvrières provoquaient les jeunes gens ! (...) »

Le grand patron menace le maire (« le rouge » Aimé Bousso est un adversaire politique) d'adresser une plainte au procureur de la République si rien n'est entrepris « afin que les jeunes filles qui me sont confiées soient respectées, et pour qu'il me soit donné de jouir de la tranquillité et de la sécurité à laquelle a droit, chez lui, tout honnête contribuable. »

N° DES LIVRETS	DATE ou SÉJOURNANCE	NOMS ET PRÉNOMS des OUVRIERS à qui les livrets ont été délivrés.	LIEU DE NAISSANCE.	ÂGE.	PROFESSION.	SIGNALEMENT.		NOM DU CHEF de l'ÉTABLISSEMENT où l'ouvrier travaille ou demeure.	INDICATOIR de PÉRIODES de TRAVAIL ou de SÉJOURNANCE.	TITRE ou RANG dans l'ÉTABLISSEMENT.	SIGNATURE de l'OUVRIER.
						Taille (m. et c.)	Relevé				
637	27-01-18	Suzanne Mouché	Cavaillon	12	ouvrière	Taille 1 m. 45 c.	Relevé				
638	27-01-18	Chryse Mouché	id.	11	id.	Taille 1 m. 45 c.	Relevé				
639	27-01-18	Clémentine Sais	Cavaillon	12	id.	Taille 1 m. 45 c.	Relevé				
640	27-01-18	Thérèse Sais	id.	12	id.	Taille 1 m. 45 c.	Relevé				
641	27-01-18	Juliette Mouché	Cavaillon	11	id.	Taille 1 m. 45 c.	Relevé				
642	27-01-18	Augustine Sais	Cavaillon	12	id.	Taille 1 m. 45 c.	Relevé				
643	27-01-18	Marie Mouché	Cavaillon	11	id.	Taille 1 m. 45 c.	Relevé				
644	27-01-18	Georgette Sais	Cavaillon	12	id.	Taille 1 m. 45 c.	Relevé				

### Enregistrement des livrets d'ouvriers, 1856-1858, 5F3.

Outil de surveillance, censé freiner le « nomadisme des ouvriers », le livret d'ouvrier reste obligatoire depuis le Consulat jusqu'aux années 1890. A chaque changement, l'ouvrier doit faire viser son livret par la mairie.

138 ouvrières de Guende sont enregistrées. Sur cette page, on remarquera deux fillettes de 11 ans (l'âge minimum légal est de 8 ans).

Beaucoup de ces jeunes filles sont originaires des villages alentour.

*J'occupais dans le temps environ deux cents ouvriers et je faisais annuellement 30 à 40 apprentis pour remplacer celles, qui, par mariage ou autres motifs quittaient l'usine. Depuis la loi de 1874 sur le travail des enfants dans les manufactures, c'est à peine si en se tenant dans les exigences de cette loi, j'arrive à en avoir une ou deux par an. En effet, ces enfants appartenant toutes à des*

### Plainte du filateur Emmanuel Guende au sujet des conditions imposées par la loi de 1874 sur le travail des enfants, 2 août 1881, 5F1.

La loi de 1844 sur le travail des enfants fixait à 8 ans l'âge minimum légal. Trente ans plus tard, celle de 1874 relève cet âge à 12 ans, ce qui semble tout à fait dommageable au grand manufacturier. Développant des arguments de

compétitivité (toujours en vigueur chez les patrons d'aujourd'hui), E. Guende déplore de ne plus pouvoir former d'apprenties, puisque les enfants de 8 à 11 ans ne sont plus autorisés à travailler. « Evidemment, dans ces conditions, les derniers industriels fermeront peu à peu et nos récoltes de cocons (si l'on continue d'en faire) iront à l'étranger en totalité (...) ».

## Les ouvrières de Vinatié, XX<sup>e</sup> siècle.

Directement induite des productions maraîchères, la fabrication des boîtes métalliques est représentée dès 1896 par l'établissement des frères Biscarrat.

Racheté par Vinatié, une entreprise bordelaise dotée de solides capitaux, l'atelier de ferblanterie artisanale se modernise, devient usine métallurgique et s'implante le long de la voie ferrée, route des Courses.

En 1911, l'usine occupe 57 salariés dont 3 mécaniciens et 24 ferblantiers et sertisseurs (dans le recensement de population, on trouve une jeune femme de 17 ans, soudeuse chez Vinatié). Cet établissement, le plus important de la commune à l'époque, emploie un nombre élevé de journalières qui travaillent à la soudure des feuilles de métal.



### Papier en-tête de l'usine Vinatié, succursale de Cavaillon, 20 juin 1904, 5F1.

La maison mère bordelaise est représentée dans le plus pur style des publicités industrielles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : encadrant le bâtiment administratif et de prestige, les verrières et les toits en dents de scie (*sheds*) de la manufacture, la cheminée crachant sa fumée noire, symbolisent une activité florissante. Les succursales sont implantées dans de grands ports commerciaux et dans des régions – sud de la France et Murcia (Espagne) - de forte production maraîchère. Le directeur de la maison cavaillonnaise reste un Biscarrat.

*Crise ouvrière.* — En réponse à quelques revendications formulées plus ou moins habilement par les ouvriers de l'usine Vinatié, ce dernier a fermé son usine et licencié son personnel. C'est la nouvelle tactique patronale à la mode.

Les ouvriers et ouvrières admirablement groupés autour de leur syndicat ont une attitude des plus dignes, tous leurs efforts ont eu pour but de chercher un terrain d'entente qui a toujours été refusé systématiquement.

Le but poursuivi par l'employeur est toujours le même, il se dessine nettement, la perte du syndicat qui représente pour les ouvriers une force de résistance contraire à leurs intérêts et à leur objectif. Par la faim, par le découragement, par des promesses, ils veulent arriver à l'isolement personnel de leurs ouvriers, qui alors sans forces n'opposeraient plus d'obstacles à leur volonté.

Mais les ouvriers resteront groupés; l'arme qu'est le syndicat entre des mains inexpérimentées n'a pu, ou a mal fait l'œuvre qu'elle aurait dû faire, mais elle doit rester et se fortifier afin de devenir pour les ouvriers une force puissante de solidarité et de conscience pour la conquête du bien-être et de la justice.

Les grèves de 1904-1905 sont couvertes par la presse d'opinion conservée aux Archives : *La Fraternité*, socialiste, soutient les ouvriers et leurs revendications salariales, tandis que *Le Petit Vauclusien* adopte un ton modéré et qui se veut « impartial », mais en appelle « aux hommes de cœur » pour aider les familles de grévistes sans pain et sans charbon à la fin décembre. L'usine Vinatié reste en activité jusqu'à la fin des années 1960. Les bâtiments seront démolis en 1986.

La grève de 1904 chez Vinatié, journal *La Fraternité*, 18 juin 1904, 10PER1.

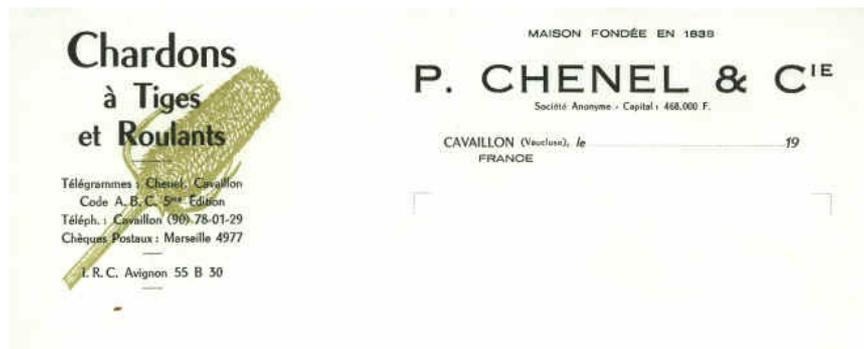


Entrée de l'usine Vinatié et Café du Jardin de Nice, route des Courses, carte postale, vers 1900, 2Fi156.



Etablissements Fernand Vinatié, en-tête du certificat de travail d'une ouvrière, 31 mars 1968, don N. Viala, 2S6.

## Les « chardonneuses »



Etablissements P. Chenel & Cie, en-tête du certificat de travail d'une ouvrière, 11 mai 1971, don N. Viala, 2S6.

Le travail saisonnier du chardon cardère, utilisé dans l'industrie textile pour le cardage de la laine, fut un autre grand pourvoyeur d'emplois féminins, de la fin du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, avec trois « usines » de chardons : Faure (puis Valayan), Duckers et Chenel. En 1860, près de 200 ouvrières sont employées l'été, époque de la récolte.

C'est l'usine Chenel\* qui a laissé le plus de souvenirs, son activité ayant perduré jusqu'au début des années 1980. Elle occupait 3 bâtiments différents :

- l'ancienne maison Guende (actuel immeuble « Les Chardons » Faubourg des Condamines), où étaient stockées, triées, calibrées les « trousseuses » (têtes) des chardons.
- L'usine du cours Ernest Renan (entrée actuelle de l'hôpital) où les ouvrières formataient et conditionnaient les chardons pour l'expédition. Les femmes fabriquaient elles-mêmes les caisses destinées à la Russie, la Pologne, l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou même la Nouvelle-Zélande.
- L'ancienne filature Guende.

\*Paul Chenel (1880-1971) et son neveu Robert Châtilion (1908-1988).

« J'ai travaillé pendant 30 ans aux chardons, vers l'hôpital, à l'usine Chenel - puis c'est son neveu, qui s'appelait Robert Chatillon, qui a pris la succession.

- Quand on est rentrés (1958) avec mon mari, il y avait 80 personnes à peu près... entre les deux usines (parce qu'il y en avait une autre sur la route du cimetière).

- *Qu'est-ce qu'on y faisait, dans cette usine ?*

- Et ben, premièrement moi quand je suis rentrée, on allait ramasser les chardons au paysan : il cultivait le chardon.

- *Il y avait des cultures sur Cavaillon ?*

- Ah oui ! à Cavaillon, Avignon et Salon, par là-bas... On allait ramasser les chardons sur une aire, où les paysans les avaient coupés. On les ramenait avec le camion, les hommes (y avait des hommes - y avait mon mari, et deux contremaîtres). Après, on les menait à l'usine, là (Faubourg des Condamines)... que des femmes elles triaient. Y en avaient qui étaient « coupeuses de queues »... Il y a les longs, les moyens, les petits... et elles les triaient. Après, ça venait à nous : l'autre usine à côté de l'hôpital : qu'on triait. Alors - on avait des paniers - les dames elles étaient assises... y avait le chauffage l'hiver... c'était pas mal ! Pour les mamés, surtout.

- Et puis de là, on faisait les caisses. Après, on les portait à la gare pour faire les wagons. Ils les expédiaient... en Russie... Voilà... L'autre, je me rappelle plus : y en a un aussi, qui est par là-haut... qu'il fait si froid... la Sibérie, je crois... Oui... Parce que le papé Chenel m'avait expliqué - les derniers temps je le gardais, alors ça fait qu'il m'avait un peu expliqué tout !

- Et sur le chardon, y a une épine, en bas, qu'il faut enlever. Alors il y avait une femme exprès qui enlevait les épines. Voilà. [Et puis ensuite] on montait les caisses, oui ; on les clouait : y en avait des grandes, des petites, des moyennes... (rire)... Oui... Ça me rappelle quand on avait du bon temps !

- *Vous aviez de bonnes conditions de travail ?*

- Ah oui... Très gentilles... Les premiers temps, ça m'a choqué, parce que... le matin, avant de commencer, on faisait la prière. M. Chenel était très croyant.

- *Et vous êtes restée trente ans, vous me dites...*

- Eh oui... puisque j'ai eu la médaille du travail...

**Témoignage de Mme CHALVET, chardonneuse chez Chenel, recueilli en 2003 par Brigitte BERGERON (conseillère municipale, chargée du projet d'aménagement du Jardin naturel du Grenouillet).**

## Conserverie et emballage

Cinq conserveries sont en activité à Cavaillon en 1911, dont 1 de légumes (tomates, Vinatié), 2 de fruits (Roy & Pleindoux, Fraïsse) et 2 de confitures (Avy,...). Comme les usines de soie et de chardons, ces entreprises emploient principalement des femmes ; les hommes, peu nombreux, sont dévolus à la manutention et au transport de la production.



Usine de fruits confits Fraïsse : conditionnement des cerises, années 1930. Coll. part. Jorgensen.



Publicité dans : "*L'illustration économique et financière : le département de Vaucluse*". La maison Fraïsse possède des agents à Londres et New-York ! Années 1930, don R. Escoffier, 25183.



Les ouvrières devant l'usine de fruits confits (cerises et bigarreaux) Fraïsse, cours Carnot, 1929. Coll. part. Espitalier.

Mais l'emballage des marchandises apportées du marché dans les remises des expéditeurs est, du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle à la fin du XX<sup>e</sup> siècle un débouché essentiel pour l'emploi des femmes à Cavaillon.

« Des tas de haricots, de carottes... jonchent le sol. De longues tables sont couvertes de tomates, de pêches... Tout est couleur ; dans le fond, les paquets de frisure atteignent le plafond, à côté des cageots et cagettes vides. Des femmes ne s'arrêtent pas de plisser ces jolis papiers colorés et d'y enfouir un fruit, de le poser au-dessus d'une couche protectrice de frisure dans une cagette. Aussitôt évacuée, une autre cagette se garnit, suivant un rythme très rapide, au milieu des rires et des plaisanteries. » Régine Pélissier, « La production maraîchère et fruitière et le marché de Cavaillon », *Méditerranée*, 1964, p. 293.



Maison d'expédition Bouscarle : au fond, une dizaine d'ouvrières emballent les tomates, vers 1910, coll. part., 2Fi264.

Maison Ravaute : l'emballage des melons, vers 1920. "L'illustration économique et financière : le département de Vaucluse", années 1930, don R. Escoffier, 2S183.



Plus tard, les pommes ont remplacé la grande variété des maraîchages, et la mécanisation s'est développée à tous les postes de travail... mais les femmes sont toujours là.



Tri et emballage des pommes aux établissements Caire, 1985. Photo Rémi Michel, Conseil général de Vaucluse. 23W1.

### 3. Des éducatrices

« Une éducation brillante ne saurait conduire la femme au bonheur (...) une institutrice doit donc s'appliquer particulièrement à former son élève aux devoirs de son état (...) et lui imprimer ce principe, que la femme est née pour obéir toute sa vie. »  
Principes éducatifs de la dame Daumas, directrice de pension à Saint-Rémy (v. 1820), 1R.

Longtemps, l'éducation des filles ne fut guère une priorité pour les pouvoirs publics, à Cavaillon comme ailleurs. Les congrégations religieuses féminines investissent d'ailleurs le champ de l'éducation des jeunes filles. En 1838 la congrégation de Notre-Dame de Tournon (Ardèche) sollicite l'autorisation d'ouvrir une école au Grand-Couvent. Les soeurs vont y assurer l'enseignement des filles jusqu'en 1879.



**Les institutrices de l'école des filles vers 1890 :** assise au centre, Antoinette Duplastre directrice, et ses adjointes. A gauche (enfant) : Pauline Duplastre, future institutrice, coll. part. E. Bonneau, 2Fi201.

A côté de la « Communale », subsistent des écoles privées, de prestige varié : la pension des demoiselles Sarnette (1880), les pensionnats Anouilh et Sainte-Thérèse.

« J'allais au pensionnat Anouilh. C'était un pensionnat tenu par des religieuses sécularisées. C'est-à-dire qu'elles étaient en tenue de ville, robe longue, etc. Il y avait aussi le pensionnat Marie-Thérèse (sic), dans la rue Raspail. C'était moins chic que le pensionnat Anouilh. C'est la bonne qui m'amenait par la main... même quand j'étais grande ! Et on avait un uniforme du dimanche, pour aller à la messe : bleu marine et chapeau blanc. On avait une chapelle qui nous était attribuée à la cathédrale... je crois que c'est la chapelle Sainte-Philomène. »

Claire AVY épouse TÉPHANY,  
entretien avec Jacques AVY & H. CHEVALDONNÉ, 3 juillet 1993.



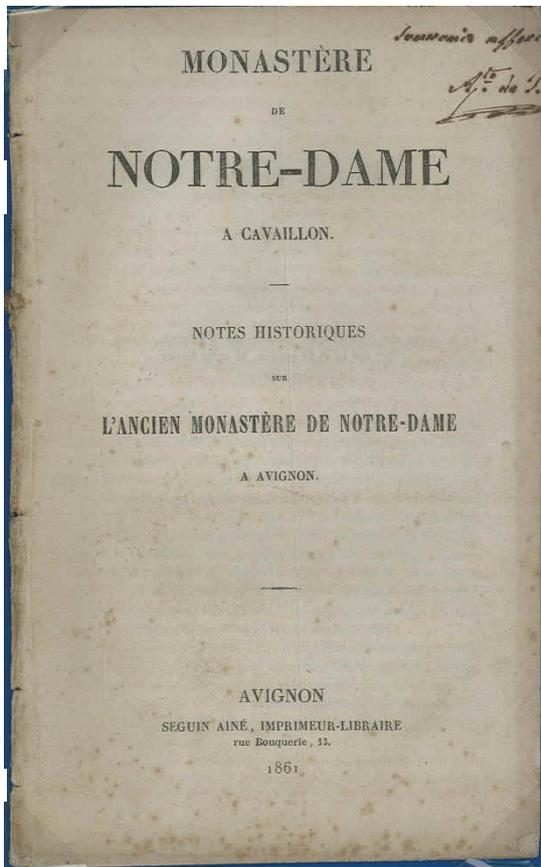
**Les élèves du pensionnat Sainte-Thérèse, v. 1910 (Mlle Perrin, directrice). Coll. part. R. Tufféry.**

Moins "chic" que le pensionnat Anouilh peut-être... mais plus que l'école communale...



**Ecole des filles, la classe de CM2 de Rose Coupy, institutrice, 1918, coll. part. R. Sadaïllan.**

Rose Lateulègne épouse Coupy, petite-fille d'un courtier en soie de la place Castil-Blaze, est une autre des « icônes » de l'enseignement au début du siècle. Elle se consacra toute sa vie avec *dévouement* à l'enseignement des petites filles.



**Monastère de Notre-Dame à Cavailon : notice historique (p.1-6), Avignon, Seguin aîné, 1861. Don F. Guyonnet, 2S218.**

*« Vingt-neuf religieuses ou novices de chœur (...) sept sœurs compagnes (...) et trois tourières suffisent à grand'peine (...) pour les soins multipliés et incessants qu'exigent un pensionnat de quarante-trois élèves, plus quatre-vingt-dix externes, (...) et les classes gratuites qui ne réunissent pas moins de cent et quelques petites filles. »*

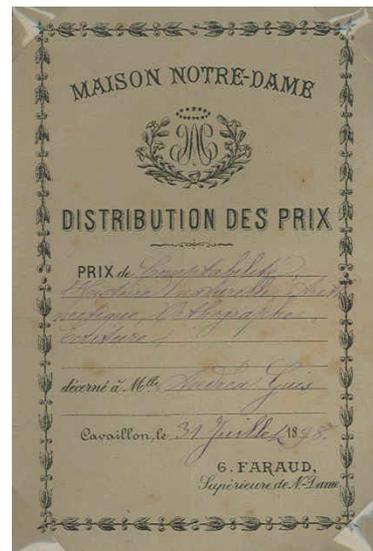
*Encore faut-il ajouter à cela la classe des adultes, fréquentée chaque jour pendant une heure par une trentaine de jeunes ouvrières qui au moment de leur principal repas, viennent au couvent recevoir avec le complément de leur éducation élémentaire, de sages conseils et des instructions religieuses, dont elles n'ont que trop besoin pour les tenir en garde contre les écueils trop fréquents que présentent pour elles leurs occupations industrielles. »*

**Maison Notre-Dame (Grand-Couvent), Ex-primario de distribution des prix décerné à Andréa Guis, 31 juillet 1898. Don P. Chambonnet, 2S207.**

**Brevet de capacité pour l'enseignement primaire délivré par l'Académie d'Aix à Mlle Esther ASTRUC, 12 septembre 1899.**

**Don de M. Claude Astruc, 2S206.**

Depuis 1881, nul ne peut enseigner à l'école primaire sans être titulaire du Brevet élémentaire pour l'enseignement primaire. Esther, née en 1883, fille de Fernand Astruc, petit banquier à Cavailon, rue du Four-Neuf, passe avec succès cet examen en juin 1899 à Avignon.



**Jeunes filles en fleur à Cavailon, sans date [vers 1900]. Coll. part. C. Astruc.**

Esther Astruc est la 1ère à gauche (rang du haut).

## 4. Métiers de femmes

Les femmes ont toujours travaillé. Mais, l'une des représentations majeures de la société du XIX<sup>e</sup> siècle - la différence entre sphère publique et sphère privée, et l'assignation des femmes à la seconde - fait que celles-ci ont été traditionnellement décrites comme inactives (sur le marché du travail), ou ponctuellement actives.

D'un faible niveau de formation - au mieux, le certificat d'études, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> s. - elles exerçaient des métiers très peu qualifiés d'ouvrières, journalières, des travaux d'exécution, voire de tous petits métiers marqués par la précarité (vendeuse de limaçons, chineuse de peaux de lapins, etc.). Par ailleurs, leur accès au travail salarié est toujours resté (malgré des évolutions très récentes et encore marginales) cantonné aux métiers dits « de femmes » : professions incarnant des vertus dites « féminines » (santé, éducation, social).

### Petits métiers...

(Souvenirs de R. Chave recueillis en 1989).

#### La marchande de cacalau

« Elle avait une blouse blanche, très propre, une grande marmite et une louche. Elle passait dans Cavaillon et s'annonçait par un retentissant : « A l'aïgo saou, li limaçon ! »

Il s'agissait de petits escargots limaçons appelés aussi « cacalau », cuits dans de l'eau salée avec des herbes aromatiques provençales. »

#### La vendeuse de peaux de lapins

« On l'appelait « La Comtesse ». Périodiquement, elle passait dans Cavaillon en criant « Peaux de lapins ! » Pour quelques sous - il n'y avait pas de petites économies à cette époque - les Cavaillonnais se débarrassaient de leurs peaux de lapins. »

*(Ces peaux de lapin servaient à fabriquer le feutre des chapeaux).*

#### La vendeuse d'oublies

« Elle s'appelait Mélie. Elle avait un kiosque au début du cours Victor-Hugo où elle vendait des oublies : pâtisseries très fines (ou, par extension, rebuts de pâtisseries). » (Voir ci-joint).

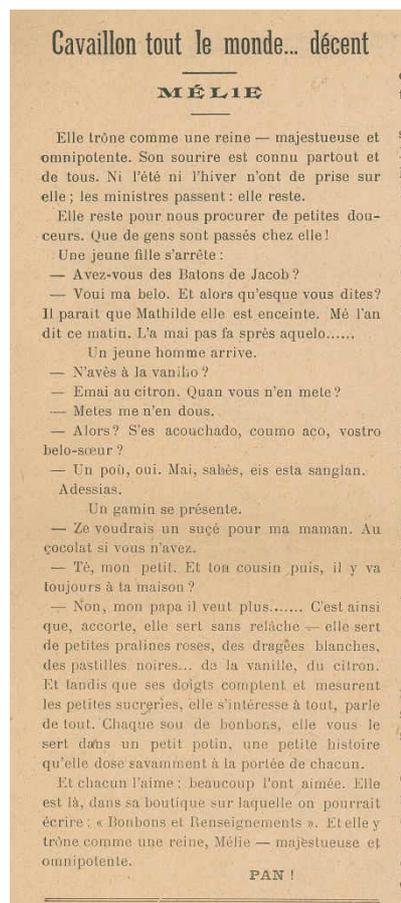
### Incendie de la baraque à bonbons, « La Bombonnière lyonnaise », place de la Couronne. 22 novembre 1898, 1J2.

La vendeuse de bonbons se plaint au préfet de l'inertie de la mairie, après l'incendie de sa baraque, causé le 14 juillet précédent par des serpenteaux (fusée d'artifice).



### Chiffonniers sur la place aux Herbes, v. 1900, 2Fi659.

En plein « cagnard » de midi, une élégante en ombrelle et fichu, ou une paysanne en chapeau de paille jettent un coup d'œil sur les étals de fripes.



### La marchande de bonbons : une institution !

#### Le Cri des Cavares, avril 1914, 117W7.

Elle s'appelle Mélie aussi... et sans doute est-ce la même que la vendeuse d'oublies (voir ci-contre).



**Les serveuses employées par l'Hôtel de la Pomme d'Or (détail), 18 octobre 1910. Don J. Giroud, 2Fi 1037.**  
 Importante main d'œuvre recrutée pour le banquet républicain du député Pourquery de Boisserin.



**Les « bugadiero » ou lessiveuses, photographie de Louis Comte, v. 1914. Coll. part. M. Comte.**  
 « - Et il y avait l'eau chaude, au robinet ?  
 - Ooooh... mais il y avait pas de robinet !  
 Il fallait aller tirer l'eau à la pompe ! »  
*(entretien avec F. Sarnette, 1993)*



**L'atelier de couture de Madame Gauthier-Maupoux, vers 1920. Coll. R. Sadaillan.**  
 9 jeunes couturières entourent la patronne, concentrée sur son ouvrage.

« Je suis entrée chez elle à 15 ans comme apprentie. Je me souviens, elle me disait : « - Ton travail Raymonde, je te demande pas de le faire vite, je te demande de le faire bien ! ». Nous étions 12 ouvrières dans son atelier du cours Bournissac : cinq premières, puis les demi-ouvrières et enfin les apprenties. »  
*Témoignage de Raymonde Clot ép. Debout, recueilli par R. Sadaillan.*

**Offre d'emploi de l'Imprimerie Mistral. Sans date (v.1901), 5F1.**



**Papier à en-tête des modistes « Georgette & Germaine », v.1950, 4L.**

« Ma belle-mère, je l'ai jamais vue aller faire le lundi sans le chapeau. Et tout le monde, hein, il n'y avait pas qu'elle ! D'abord, combien il y avait de chapeliers, à Cavailon ? Il y en avait quelques-uns ! Il y avait *Georgette & Germaine*, il y avait *Papucci*, il y avait *Largajolli*, *Bergès...* » *(entretien avec F. Sarnette, 1993).*



### Cours Victor-Hugo, années 1930. Carte postale, 2Fi

Le magasin « pour dames & enfants » *Au Chic parisien* (Carrière, propr.) voisine avec le bureau de tabac (Bossy, propr.) qui propose un « *Salon pour dames* ».

### Hôtel-restaurant « L'Oasis » au Fangas (détail), [1936], 2Fi285, don Mme Sanguinol.

Sa jolie épouse, sa mère et... sa motocyclette,  
entourent Marcel, patron des lieux.



L'évolution des métiers qui sont accessibles aux femmes peut se mesurer grâce aux recensements de la population :

- En 1901, les domestiques, ouvrières, tailleuses, chardonneses, repasseuses ou revendeuses sont les plus nombreuses, les métiers qualifiés (imprimeur, institutrice, sage-femme) étant bien sûr l'exception.
- En 1931, la situation n'a pas sensiblement changé, même si de nouvelles qualifications apparaissent : employées de bureau, de banque, de maisons de commerces, et de rares dactylos et comptables.
- En 1962, on constate un large accès des femmes à l'emploi salarié et un éventail élargi de celui-ci. Mais les professions « féminines » restent la règle.

#### Métiers des Cavallonnaises en 1901

« Domestique, chardonnesse, journalière, brodeuse, épicière, couturière, tailleuse, ménagère, cuisinière, employée, repasseuse, lingère, modiste, fruitière, buraliste des Contributions indirectes, marchand drapier, imprimeur, nourrice, boulangère, coiffeuse, institutrice, bonne, ouvrière, culottière, revendeuse, fileuse, lavandière, blanchisseuse, lessiveuse, buvette, bureau de placement, droguiste, piqueuse (cordonnerie), marchand forain, soudeuse, confiseur, artiste lyrique, bouchère, sage-femme, accoucheuse, margeuse, religieuse, chaisière, marchand de tabacs, mercière, débitant de liqueurs, servante, marchand de poterie, eaux gazeuses, négociant en chardons, restaurateur, buraliste, marchand de linge, fileuse en soie, filateur, camériste... »

*(Par ordre d'apparition).*

#### Métiers des Cavallonnaises en 1962

« Plongeuse, institutrice, sage-femme, professeur, ouvrière aux chardons, vendeuse, gens de maison, anesthésiste, employée, commerçante, comptable, employée de bureau, fondée de pouvoir, économiste, retoucheuse, journalière, esthéticienne, dactylo, barmaid, secrétaire, emballeuse, manutentionnaire, femme de service, secrétaire, soudeuse, gardienne de crèche, femme de ménage, serveuse, caissière, bonne à tout faire, directrice de clinique, infirmière, aide-soignante, brocheuse, assistante en pharmacie, concierge, gérante de bar, femme de chambre, commise, servante, sténodactylo, débitante de boisson, cafetière, directrice de garage, couturière, hôtelière, coiffeuse, viticulteur, droguiste, chef de rayon, ouvrière d'usine, saisonnière, pharmacienne, pédicure, employée d'usine, pompière, stoppeuse, épicière, repasseuse, surveillante, pâtissière, horlogère, ouvrier agricole, téléphoniste, modiste, ciseleuse, caissière, professeur de piano, cantinière, assistante sociale, fleuriste, agricultrice, professeur de danse, télégraphiste, teinturière, blanchisseuse, cuisinière, monitrice de chant. »

*(Par ordre d'apparition).*

# Femmes dans la cité

## 1. Des entrepreneuses

### Louise GRIVOT-PROYET, Vve MISTRAL (Carpentras, 1814-Cavaillon, 1871)

Fille d'un imprimeur de Carpentras, Louise Proyet reprend l'atelier paternel (fondé vers 1780) et épouse le valréassien Joseph Mistral qui lui donne un fils, Louis, avant de mourir. Elle épouse en secondes nocces l'imprimeur Jean-Baptiste Grivot, avec qui elle installe son atelier en 1861, au cœur de Cavaillon, sur la place du Commerce. Elle a obtenu son brevet d'imprimeur en 1856, elle a 47 ans.

Cette femme qui écrit sous un nom d'homme va faire sa réputation avec

l'hebdomadaire qu'elle crée en 1864 : *L'Echo du Luberon* qui devient un fleuron de la presse régionale. L. Grivot-Proyet et son fils Louis Mistral en signent tour à tour l'éditorial.

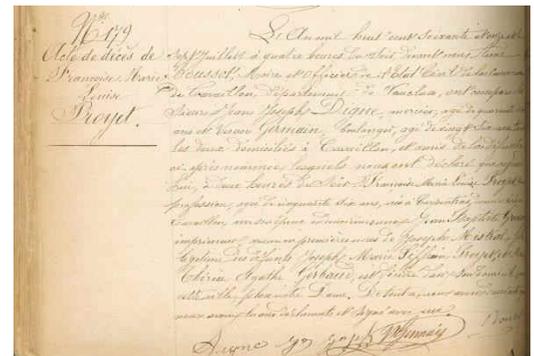
A la mort de Louis (1893), puis à celle de Joseph (1919) deux autres femmes de la famille : Marie, la mère, et Augustine, la fille, tiendront les rênes de l'entreprise.



Marque typographique de l'imprimerie L. Grivot-Proyet, v. 1870. 1S67.



Imprimerie Mistral, Place du Commerce, 1885. Coll. part.  
Louis Mistral, fils de Louise, et ses enfants Augustine et Joseph.



Acte de décès de Louise Proyet, 7 juillet 1871. 1E63.

Louise Proyet, Vve Mistral en premières nocces et épouse de Jean-Baptiste Grivot, âgée de 56 ans domiciliée avec son époux place Notre-Dame, est déclarée « sans profession »...

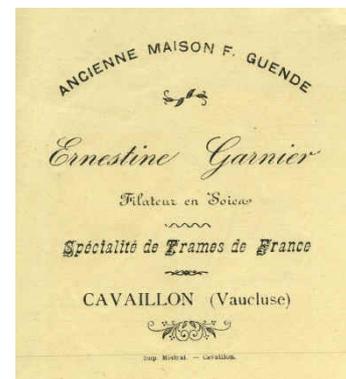


*L'Echo du Luberon*, n°1, 1<sup>er</sup> mars 1864, 11PER1.

### Jeanne Ernestine GARNIER-CREANGE [Pouzin (Ardèche), 1872-Marseille, 1908]

Elle acquiert vers 1898 l'une des usines Guende ce qui fait d'elle l'un des plus gros industriels cavaillonnais du début du XX<sup>e</sup> siècle. Son papier à en-tête porte la fière mention « Ernestine Garnier, filateur en soies » : elle n'a que 27 ans.

Elle épouse, le 4 mars 1899, Paul Créange, fils de Samuel et d'Esther Mossé, négociants en textile à Cavaillon. Il sera à l'origine des premières HBM (Habitations à Bon Marché) construites à Cavaillon à la fin des années vingt. Le couple s'établit sans doute à Marseille, après l'acquisition par Ernestine des filatures de la Capelette en 1903.



Papier à en-tête, 1900, 5F1.

Sa notice du Dictionnaire Flammarion (1904) indique : « (...) Femme énergique et peu ordinaire, quoique toute jeune, Madame Créange dirige seule les deux usines. Elle s'est rendue à différents congrès régionaux où elle a pris la parole et a fait preuve d'un jugement sûr et d'une science approfondie des affaires. »

Elle décède prématurément autour de 1908 et la filature de Cavaillon ferme définitivement.



Mathilde Toppin [vers 1910].  
Coll. Famille Toppin.

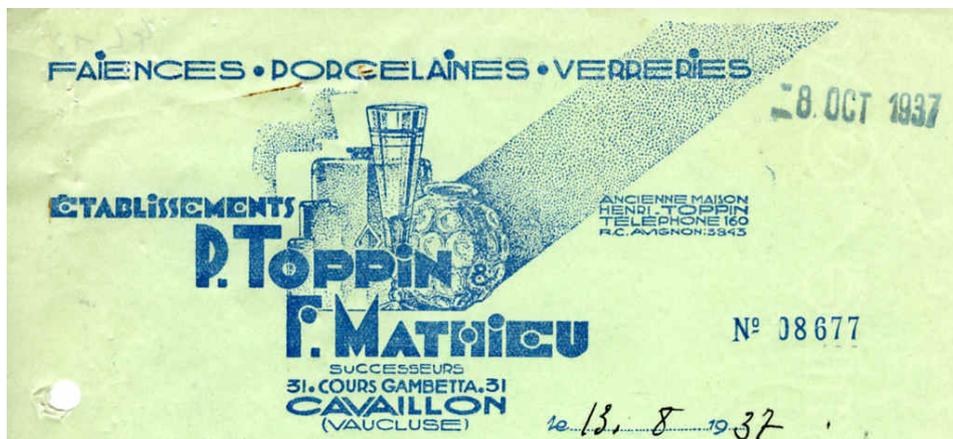
## Mathilde ROUCHET ép. TOPPIN (Bédouin, 1875-Cavaillon, 1956)

Fille naturelle d'une épicière installée à Cucuron, ce petit bout de femme débordait d'énergie et de volonté. Dotée d'un solide sens de l'opportunité et des affaires, elle mena sa vie avec pragmatisme et opiniâtreté. Elle épouse Henri Toppin, fils d'un boulanger de Cucuron. Plutôt que de rester dans le giron familial, ils vont aller d'affaires en affaires, qu'elle saura faire rapidement fructifier. Arrivés à Cavaillon en 1901, ils achètent le Grand café Serre, cours Gambetta. Devenu Café Toppin, sa vaste salle de spectacles accueille toutes les attractions en vogue.

A la veille de la Grande Guerre, Mathilde décide d'y créer un cinéma, le 3<sup>e</sup> de la ville : ce sera le « Fémina » (seule salle de l'époque à exister encore). Pour respecter les nouvelles normes de sécurité et ménager des issues de secours pour son cinéma, elle achète le Grand hôtel Arnaud mitoyen (qui deviendra l'hôtel Toppin). Puis elle revend le cinéma, achète bientôt un magasin de porcelaine et vaisselle en face de l'hôtel... Décidément, rien n'arrête Mathilde Toppin !



Le cinéma Fémina en 1913. Coll. R. Sadaillan.



Papier à en-tête du dernier magasin acquis par Mathilde Toppin, facture 1937. 4L.

## 2. La conquête des droits civiques

Les législateurs « ont violé le principe de l'égalité des droits en privant tranquillement la moitié du genre humain de celui de concourir à la formation des lois (...) »  
Condorcet, *Sur l'admission des femmes au droit de cité*, 1790.

« Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est là un état violent, il faut qu'il cesse. »  
Victor Hugo, 1872.

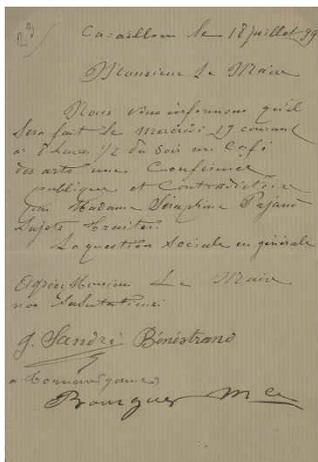
L'avènement de la III<sup>e</sup> République a rendu criante la contradiction entre les principes du nouveau régime et l'exclusion des femmes de la citoyenneté. Mais l'action des suffragistes ne prend une réelle importance qu'à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle. Les traces à Cavaillon sont ténues mais elles existent, dès avant 1914 : militantes politiques – souvent anarchistes – tenant des réunions publiques, lectrices de la presse féministe, ou a contrario, chansonnette satirique sur le droit de vote des femmes.

L'Entre-deux-guerres voit fleurir les mouvements suffragistes. Les femmes espèrent au moins que leur civisme et leurs efforts durant le conflit seront reconnus. Eh bien non : si en mai 1919, un projet de loi accordant le droit de vote aux femmes obtient la majorité à la Chambre des députés il reste bloqué par le Sénat.

Les femmes françaises pointent du doigt le retard humiliant du pays des Lumières en la matière : le droit de vote fut en effet accordé aux Russes en 1917, aux Anglaises (de plus de 30 ans) en 1918, aux Allemandes en 1919, aux Américaines en 1920, aux Turques en 1930 et aux Espagnoles en 1931...

En 1936, Léon Blum, féministe convaincu, ouvre son gouvernement à trois femmes dont Irène Joliot-Curie. Mais toutes trois sont « par nature » non électrices et non éligibles : une absurdité, que ces nominations féminines mettent en lumière.

En 1938, la réforme partielle du Code civil émancipe les femmes mariées (jusque-là, mineures civiles) en leur accordant la pleine capacité de droit.



**Déclaration d'une conférence publique sur « La question sociale... » donnée par Séraphine Pajaud, militante anarchiste, 18 juillet 1899, 2J13.**

Séraphine Pajaud (1858-apr. 1934) est une célèbre militante et conférencière qui sillonna la France entière pour diffuser les idées libertaires. A Cavaillon, elle intervient au Café des Arts (cours Gambetta) devant probablement plus d'une centaine de personnes. En 1904, la « Revue mondiale » indique que : « Madame Séraphine Pajaud pouvait toujours compter sur beaucoup de femmes dans son auditoire ». Etait-ce le cas à Cavaillon ?

**« La Vague, journal de combat, socialiste, féministe », 11 avril 1918. Coll. part. F. Bouten-Stefani.**

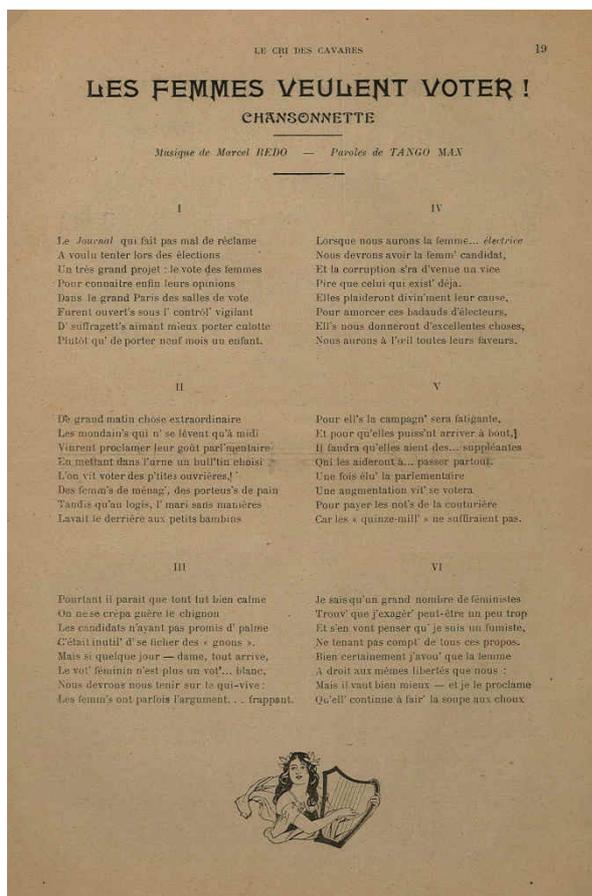
Marcelle Capy (1891-1962) est journaliste, militante syndicaliste, pacifiste et féministe. Elle fut directrice de la Ligue des droits de l'homme et fondatrice, avec Pierre Brizon, de l'hebdomadaire *La Vague*. Pendant la guerre, elle travailla dans une usine d'armement et publia un témoignage retentissant dans le magazine *La Voix des femmes*.



## Rapport de police sur la conférence donnée par Marie Murjas, militante anarchiste, dans la grande salle du Café Serre (actuel Toppin). 12 mars 1901, 2J13.

« (...) La conférencière a pris la parole devant un auditoire composé d'environ 500 personnes ~~en majeure partie~~ ~~composé~~. Dans un langage diffus, elle a fait l'apologie de son apostasie, a raconté sa vie au couvent, fait la critique de l'Ancien & du Nouveau Testament, adressé quelques critiques à l'armée, a terminé en disant que le gouvernement idéal était l'anarchie et a invité l'auditoire à se séparer aux cris de « Vive la révolution ». La séance a été levée à 10h sans incident. »

Marie Murjas née Kermoal (1876-Nîmes, ?), née dans les Côtes-du-Nord, cette ancienne religieuse trappiste devient anarchiste au tournant du siècle. Elle s'installe à Nîmes où elle rencontre Adrien Murjas dont elle devient la compagne et intègre un groupe libertaire.



### « Les Femmes veulent voter ! », chansonnette. *Le Cri des Cavares*, mai 1914, 117W7.

Le 26 avril 1914, la journaliste Séverine interpelle les femmes dans "Le Journal", qui organise une consultation sur le droit de vote et d'éligibilité des femmes à l'occasion des élections législatives : "Mesdames, Mesdemoiselles, désirez-vous voter un jour ?"

A la surprise générale, plus de 500 000 femmes françaises se mobilisent et votent « Oui » (mais la déclaration de guerre, trois mois plus tard, enterrera cette revendication).

Les auteurs cavallonnais de cette chanson reprennent la nouvelle et en tirent des vers d'une édifiante misogynie, sous couvert d'humour et de légèreté, bien sûr.

## L'accès des femmes à la citoyenneté

Pourquoi tant de freins ? La crainte par les républicains, de l'influence de l'Eglise sur les femmes – qui les inciterait au vote conservateur - est réelle mais il est d'autres raisons : le contre coup du traumatisme causé par la guerre, a entraîné un retour à l'ordre politique, moral, familial. Enfin, après la saignée de la guerre, l'obsession démographique qui pousse dans l'Entre-deux-guerres à une politique familialiste et nataliste forte.

C'est après une seconde guerre, et trente ans après les... Islandaises, que les Françaises obtiennent le droit de vote et d'éligibilité par l'ordonnance du 21 avril 1944 du Gouvernement provisoire. La participation active des femmes dans la Résistance, la réaction contre le régime misogyne de Vichy, le changement magistral provoqué par la Libération, ont balayé le vieux fond de méfiance de la société française.



Signe d'émancipation : les femmes conduisent. Années 1920.  
Coll. part., 2Fi280

# APPEL aux Cavallonnaises

Aujourd'hui nous voyons s'ouvrir de nouveaux horizons dans le domaine de notre intelligence et de notre cœur, de nouvelles tâches s'imposent :

FEMMES, venez toutes avec nous dans ce mouvement national qui est sans orientation politique. Ce Comité appelle à lui toutes les femmes de bonnes volontés.

Nombreuses sont celles qui veulent soulager les souffrances. Pour cela ne ménageons ni nos efforts ni nos peines. Nous savons que votre pensée est la notre.

Osez donc l'affirmer au grand jour en venant apporter votre adhésion au Comité des Femmes de France, 15, Cours Bourguignon, Permanence de 9 heures à midi et de 15 heures à 18 heures.

Le Comité des Femmes de France de Cavillon

Les Cavallonnaises votent pour la première fois aux élections municipales du printemps 1945 et deux femmes deviennent conseillères municipales : Marie-Louise Robert (nommée par le Comité Local de Libération, le 24 août 1944) et Adrienne Chabert.

Malgré l'importance de cet acquis, il ne bouleverse ni le paysage politique ni la vie des femmes : en 1946, l'Assemblée nationale compte 6% de députées ; en 1997, 10,9% ; en 2014, malgré la loi sur la parité (2000), elles ne sont que 27%. De plus, les exécutifs restent peu accessibles aux femmes : en 2016, trois sont présidentes d'un conseil régional, six sont maires d'une ville de plus de 100 000 habitants. Enfin, au niveau local, les élues restent dans leur grande majorité cantonnées à des délégations jugées «féminines» : l'éducation, la petite enfance, le social et la culture.

## Appel du Comité des femmes de France de Cavillon, Cavillon-Libre, 7 septembre 1944, 117W7.

Créés dès 1940 par le Parti communiste clandestin, des comités de femmes œuvrent à un travail de résistance au féminin. Outre l'assistance aux familles touchées par la répression, ces comités publient des bulletins clandestins spécifiquement destinés aux ménagères. A la Libération, l'Union des femmes françaises (zone nord) et l'Union des femmes de France (zone sud) fusionnent dans l'UFF, qui compte alors plus d'un millier d'adhérentes.

## Révision des listes électorales, additions. 8 janvier 1945, 35W1.

Première inscription des femmes sur la liste électorale : sur chaque page, on compte en moyenne 20 femmes et 3 hommes (nouveaux inscrits).

## Arrêté de clôture des listes électorales, 17 septembre 1945, 35W1.

L'ordonnance du 21 avril 1944 prescrivait l'inscription préalable des nouvelles électrices sur les listes électorales. On imagine ce travail colossal : réalisée en un temps record, pour les élections d'avril 1945, la 1<sup>ère</sup> liste ne pouvait être qu'imparfaite. C'est pourquoi l'on fait procéder à une nouvelle révision des listes sur lesquelles sont inscrits 7 330 électeurs dont 3 501 électrices.

N° d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS	DATE de la naissance	QUALIFICATIONS	DENUEUR	OBSERVATIONS
3853	VIGNÉ Yvonne	14.8.01	S.P.	Mabouss Haut	Ep. Veuve
3854	VIGNÉ Louise	05.4.05	S.P.	M. Denis	Ep. Vigneron
3855	VIGNÉ Antoinette	04.11.07	Journalière	Tr. rue F. Mart	Ep. Martin
3856	VIGNÉ M. Rose	01.0.00	S.P.	Cagnard	Ep. Chauvin
3857	VIGNÉ M. Louise	19.10.09	S.P.	Demisasse	Ep. Mand
3858	VIGNÉ Louise Marie	14.4.09	Cultivatrice	Les Vignères	Ep. Henry
3859	VILLÉ Julie	07.6.90	S.P.	Allée Platane	Ep. Favre
3870	VILLÉ Marie Rosa	01.8.92	Vendeuse	43 Rue St Paul	Ep. Bellour
3871	VILLÉ Marie	14.7.30	Chauffeur	M. Beaup	
3872	VILLÉ André	27.6.17	S.P.	Rue L'avigonne	Ep. Bohe
3873	VILLÉVEILLE Renaud	9.4.97	S.P.	Le Cagnard	
3874	VILLÉVEILLE Jeanne	00.1.08	Ep. Vigneron	Le Cagnard	Ep. Devance
3875	VILLÉVEILLE Marie	4.0.97	S.P.	54 St Paul	Ep. Grilleite
3876	VIGNÉ M. Lucienne	03.8.03	S.P.	Rue Gambetta	Ep. Rogea
3877	VIGNÉ Anastasie	06.11.11	S.P.	Les Vignères	Ep. Durin
3878	VIGNÉ Thérèse	07.9.08	S.P.	10 Av. de la gare	Ep. Vidal
3880	VIGNÉ M. Rose	08.2.00	S.P.	Montmore	Ep. Teal
3881	VIGNÉ Peter	19.11.00	Mécan	Rue F. Mart	
3882	VIGNÉ Aimé	30.10.03	S.P.	Rue de Gerde	Ep. Labrejt
3883	VIGNÉ Genevieve	10.1.04	S.P.	Square Bourguignon	Ep. Duracabal
3884	VIGNÉ Paulette	16.8.00	S.P.	Rue A. Bonnot	Ep. Papouet
3885	VIGNÉ Antoinette	01.12.03	S.P.	Stier Ste Anne	Ep. Fabre
3886	VIGNÉ Renaud	00.2.18	Instituteur	Ar. des Villages	
3887	VIGNÉ Paulette	9.10.12	S.P.	Av. Général de Gaulle	Ep. Dupfer

## Cinquantième du droit de vote des femmes. Cérémonie à l'Hôtel de ville, juillet 1994. 132W12.

Le Maire, Maurice Giro, ses adjointes et conseillères municipales (en haut de gauche à droite : C. Morin-Favrot, P. Pascal, A. Roche ; C. Reding, N. Bouisse) ; des électrices de 1945 (notamment, 1<sup>ère</sup> rangée : Mme F. Sarnette (en jaune), Mme Abeillon, Mme Juan (en blanc), Mme Girard-Blanc (2<sup>e</sup> à droite)).

(Si vous reconnaissez quelqu'un d'autre, merci de nous le dire !)



# Élues au conseil municipal de Cavailon (1944-2016)



Premier vote des femmes en France, Paris, avril 1945.

Source : [www.huffingtonpost.fr/2015/04/29/n\\_7160908.html](http://www.huffingtonpost.fr/2015/04/29/n_7160908.html)

## \* 24 août 1944

### **Marie-Louise ROBERT**

membre du conseil municipal désigné par le Comité local de Libération

## \* avril-mai 1945

### **Adrienne CHABERT**

Conseillère municipale : Ravitaillement / Instruction Publique / Santé Publique - Assistance - Solidarité / Colonies de Vacances

### **Marie-Louise ROBERT**

Conseillère municipale : Finances / Instruction Publique / Santé Publique - Assistance - Solidarité / Colonies de vacances

## \* 18 novembre 1945

### **Marie SIGNORET**

1er Adjoint supplémentaire délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'Etat-Civil, Assistance, enfance, instruction Publique.

### **Marie-Louise ROBERT**

Conseillère municipale

### **Yvonne GROS**

Conseillère municipale

## \* 21 octobre 1947

### **Andrée PESMENY**

Conseillère municipale

## \* 11 mai 1953

### **Marthe GIRAUD**

Conseillère municipale : Personnel / Santé Publique-Assistance-Oeuvres et questions sociales

### **SARNETTE Lydie**

Travaux Publics - Urbanisme - Voirie / Agriculture - Marché aux primeurs / Commerce - Foires et marchés Sécurité - Incendie

**\*23 mars 1959, \*22 mars 1965, \*28 mars 1971** : aucune femme au conseil municipal.

## \* 20 mars 1977

### **Claudette DUPY**

Conseillère municipale : Agriculture - Urbanisme et Industrialisation - Environnement - Sécurité et Incendie - Hygiène - Habitat et logement - Relations Publiques - Oeuvres et questions sociales - Commerce - Fêtes et Cérémonies

### **Christiane NIETTO**

Conseillère municipale : Finances / Travaux Publics - Bâtiments communaux et scolaires - Matériel - Voirie urbaine et rurale / Relations publiques - Oeuvres et questions sociales - Commerce - Foires Fêtes et cérémonies

### **Annick ROCHE**

Conseillère municipale : Instruction Publique - Jeunesse et Sports - Beaux-Arts - Affaires Culturelles / Relations publiques - Oeuvres et questions sociales - Commerce - Fêtes et cérémonies

## \* 13 mars 1983

### **Soledad AMIAMA**

Conseillère municipale : Finances / Enfance - Act° sociale - 3e âge / Santé et prévention

### **Claudette DUPY**

Conseillère municipale : Finances / Act° culturelle / Environnement / Protection civile

### **Rose JEAN**

Conseillère municipale : Enfance - Act° sociale - 3e âge / Education nationale / Quartiers et sécurité publique / Santé et prévention

### **Aline LUNG**

Conseillère municipale : Enfance - Act° sociale - 3e âge / Education nationale / Santé et prévention

### **Annick ROCHE**

Conseillère municipale : Finances / (Pdte) Enfance - Act° sociale - 3e âge / Santé et prévention

**Edith TESTI**

Conseillère municipale : Act° culturelle / Santé et prévention

**Marie-Aimée MILLAUD**

(14 octobre 1983, en remplacement d'Elie BONEBEAU désigné au Conseil d'Administration du MIN).

**Josiane MARTIN**

(30 mars 1984).

**Anne-Marie DAVITO**

(24 mars 86, en remplacement de Mme MILLAUD démissionnaire).

**\* 19 mars 1989****Nicole BOUISSE**

Adjointe : Action culturelle - Beaux arts - Patrimoine - Fêtes

Membre des commissions : Communication / Finances / Emploi Formation / Tourisme / Commerce.

**Christiane MORIN-FAVROT**

Adjointe : Education

Membre des commissions : Personnel / Communication / Urbanisme et Travaux Publics / Administration générale / Les Vignères.

**Claudine REDING**

Adjointe : Finances Locales - Budget

Membre des commissions : Personnel / Economie / Education / Action Sociale / Habitat social / Hygiène Santé / Tourisme / Commerce.

**Edith TESTI**

Adjointe : Action sociale - Habitat social - CCAS - Hygiène et santé

Membre des commissions : Economie / Urbanisme et Travaux Publics / Relais Quartiers / Administration

**Danièle DELAYE**

Membre de la Commission Action culturelle.

**Philippine PASCAL (1993)**

Membre des commissions : Personnel / Communication / Economie.

**Annick ROCHE**

Membre des commissions : Personnel / Communication / Economie / Action Sociale / Habitat Social / Hygiène Santé / Sport et Jeunesse / Relais Quartiers / Administration Générale / Finances / Action Culturelle / Fêtes / Emploi Formation / Tourisme / Commerce / Les Vignères.

**\* 18 juin 1995****Nicole BOUISSE**

Adjointe : Action Culturelle - Beaux Arts – Patrimoine - Fêtes et Animations

Membre des commissions : Education Enfance / Habitat social / Hygiène Santé / Finances/ Jeunes.

**Claudine REDING**

Adjointe : Finances - Budget

Membre des commissions : Personnel / Communication / Education Enfance / Les Vignères.

**Christiane MORIN-FAVROT**

Commissions : Communication / Urbanisme et Travaux Publics / Education Enfance / Action Sociale / Environnement.

**Philippine PASCAL**

Commissions : Communication / Action Sociale.

**Hélène DEBORNE**

Commissions : Education Enfance / Action Sociale / Finances / Action Culturelle - Fêtes / Les Vignères.

**Annick ROCHE**

Commissions : Administration générale / Les Vignères.

**\* 18 mars 2001****Nicole BOUISSE**

Adjointe : Culture

**Claudine REDING**

Adjointe : Finances

**Evelyne ABRAN**

Adjointe : Action Sociale

**Martine MAINARD**

Adjointe : Communication et Protocole

**Michèle BRACONNIER**

Adjointe : Economie /Emploi / Formation Professionnelle

**Géraldine RACCHINI**

Adjointe : L'Education et Jeunesse

**Katia GERARD-PUJANTE**

Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance

**Joëlle GRAND**, Conseillère municipale déléguée à l'Agriculture

**Delphine CHABAS puis Françoise KNAEPEN**

Commission : Education

**Souaad SENAGRIA**

Commissions : Action sociale / Logement / Sécurité – Vie des Quartiers

**Maryse TALLET**

Commissions : Commerce / Petite Enfance / Education / Action Sociale / Sécurité – Vie des Quartiers

**Brigitte BERGERON**

Commissions : Environnement / Finances / Culture / Agriculture

**Josiane ALBERT**

Commissions : Economie / Education / Petite Enfance / Culture

**Céline MARTELLI**

Commissions : Communication / Environnement / Administration Générale / Les Vignères

**Vérene CARLIER**

Commissions : Communication / Education / Petite Enfance / Action Sociale / Culture

**\* 16 mars 2008**

**Evelyne ABRAN puis Elisabeth AMOROS**

2ème Adjointe : Action et Solidarité

**Annie STOYANOV**

5ème Adjointe : Culture et Patrimoine et Tourisme

**Valérie DELONNETTE-ROMANO**

7ème Adjointe : Environnement et Cadre de Vie

**Géraldine RACCHINI**

9ème Adjointe : Education

**Magali BASSANELLI**

10ème Adjointe : Jeunesse

**Joëlle GRAND**

Conseillère municipale déléguée à l'Agriculture

**Céline MARTELLI**

Conseillère municipale déléguée au Jumelage

**Corinne VIDAL**

Conseillère municipale déléguée à la Vie Culturelle

**Yaëlle MORGANA**

Conseillère municipale déléguée aux Fêtes et Animations

**Sandrine ALLIBERT**

Commissions : Affaires sociales / Les Vignères

**Christèle BOURNE**

Commissions : Environnement / Agriculture

**Aïcha GHALEM**

Commissions : Affaires sociales / Intercommunalité

**Nicole BOUISSE**

Commissions : Intercommunalité / Urbanisme / Affaires sociales / Sécurité / Culture / Animations & fêtes / Education / Jeunesse / Travaux

**Patricia OUALID-PAGNETTI puis Brigitte BERGERON**

Commission : Environnement

**Véronique VALTON**

Commissions : Culture / Education

**Martine VERNET**

Commissions : Affaires sociales / Commerce / Environnement / Education / Jeunesse / Agriculture / Les Vignères

**\* 30 Mars 2014**

**Elisabeth AMOROS**

2ème Adjointe : Affaires Sociales et Solidarité

**Géraldine RACCHINI**

5ème Adjointe : Affaires Scolaires

**Corinne BROUSSE-CARLETTO puis Laurence PAIGNON**

7ème Adjointe : Commerces

**Magali BASSANELLI**

9ème Adjointe : Jeunesse et services à la Population

**Christelle BOURNE**

Conseillère municipale déléguée à l'Agriculture et la Ruralité

**Amandine MAUGENDRE**

Conseillère municipale déléguée au Jumelage

**Joëlle GRAND**

Conseillère municipale déléguée aux Personnes âgées

**Valérie DELONNETTE-ROMANO**

Conseillère municipale déléguée aux Espaces Verts et Energies Renouvelables

**Marie-Hélène CLEMENT**

Conseillère municipale déléguée à la Restauration Collective

**Céline PALACIO-JAUMARD**

Conseillère municipale déléguée au Personnel

**Geneviève BURTIN**

Conseillère municipale déléguée aux Archives municipales

**Marie-Claude PERROTTI**

Conseillère municipale déléguée à la Vie Associative

**Nathalie FARAVEL-GENESTON**

Conseillère municipale déléguée aux Traditions Provençales

**Leslie MESLE**

Commissions : Urbanisme / Affaires sociales

**Ghislaine BACHRATY**

Commissions : Sports / Education Jeunesse

**Marie-Carmen CHARLOT**

Commissions : Affaires sociales / Commerce / Culture

**Pascale BALAS**

Commissions : Sports / Finances / Education / Culture



Logo de la République française, 1999.

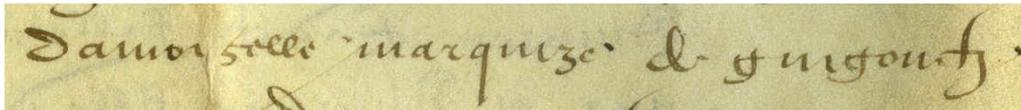
*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

# Portraits de femmes

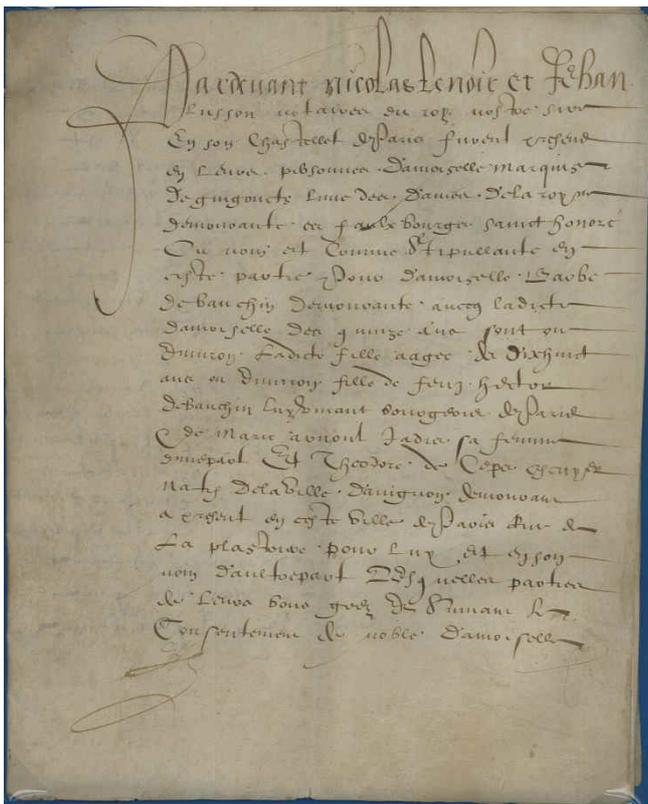
## - Marquise de GUIGNONET, dame des Taillades, [v. 1535-v. 1609]

Voici l'histoire d'une femme, sans doute hors du commun, qui traversa le XVI<sup>e</sup> siècle avec détermination. Les archives de la seigneurie des Taillades, partiellement sauvées de la dispersion par G. Gauthier et R. Sadaïllan dans les années 1970, ont révélé une partie de la vie de ce personnage qui croisa à la Cour de France les plus grands de son temps.



### Des origines mal connues

Fille de Pierre de Guignonet et demoiselle Pierre de Seitres, Marquise naît vers 1535-1540. La famille tire son nom de l'ancêtre Guigon Huane, laboureur des Saintes-Maries en Camargue, dont les fils s'installent en Arles où ils deviennent propriétaires fonciers et s'implantent dans la bourgeoisie arlésienne sous le surnom de « Guignonet ». Comment Marquise arrive-t-elle à Cavillon ? Y est-elle née ? Mystère... Son père s'est établi « rue de la Sonnerie », dans une maison et jardin au pied des remparts. Elle y épouse son voisin, Lambert Rastelli, écuyer et notaire.



### « Au service de la reyne »

Avec le consentement de son mari, elle part chercher bonne fortune « à la cour, estant invitée par aucunes grandes dames, pour l'industrie, dextérité, vertu et sagesse qu'elles auroient connues en elle (...) et elle se seroyt en telle sorte comportée, au service non seulement de plusieurs grandes dames et princesses, mais aussi des roynes Elizabet [Elisabeth d'Autriche, épouse du roi de France, Charles IX] et de la majesté de celle qui règne en France [Louise de Lorraine-Vaudémont, épouse d'Henri III] »

Elle est logée en 1583 « aux faulxbourgs de Paris, en hostel de Monseigneur le duc de Retz, hors la porte Saint-Honoré, paroisse St Germain l'Auxerrois ». Albert de Gondi, duc de Retz, est l'époux de la très belle Catherine de Clermont, dame d'honneur de Catherine de Médicis, de Marguerite de Valois, puis d'Elisabeth d'Autriche. C'est sans doute auprès de cette dernière qu'elle rencontre notre Marquise.

### Promesse et contrat de mariage entre demoiselle Barbe de Bauchin et Théodore de Ceps, Paris, 31 juillet 1582. Archives de la seigneurie des Taillades, 24S1 n°2.

En 1582, Marquise est encore au service de la reine lorsqu'elle arrange le mariage de sa suivante, Barbe de Bauchin, âgée de 18 ans, « pauvre fille de quinze ans que j'avais pris à mon service en France, pour l'honneur de Dieu, m'ayant été donnée par Hector de Bauchin, son père (...) ».

Elle épouse Théodore de Ceps, écuyer natif d'Avignon (sa mère est une Louvancy) mais habitant Paris. Madame des Taillades en fera son procureur en 1598. Au moins deux filles, Clémence (v.1591) et Jeanne (Cavillon, 1598) naîtront du couple.

## Dame des Taillades

Du service de la reine à la seigneurie des Taillades, il n'y a qu'un pas : en effet, Albert de Gondi tient de son neveu, Charles de Grilhet, la seigneurie et le château de cet ancien fief des Sabran qu'il vend à Mme de Guignonet le 22 juin 1587. Ces biens consistent en « *la place, terre et seigneurie des Taillades (...); la place, terre et seigneurie de la Roquette (...); une ferme ou bastide appelée de la Font du pin (...); une autre métairie ou bastide appelée la Grand Bastide, une autre métairie ou bastide appelée de Gallias [Galice/La Merlétade]; une maison en la ville de Cavaillon avec basse-cour, jardins, écuries et autres appartenances, size auprès de la grande église...* ».

**Exemption accordée par Charles de Bourbon, légat d'Avignon, à demoiselle de Guignonet, des droits de lods et vente sur la seigneurie des Taillades, par elle acquise le 22 juin 1587. Paris, 10 juillet 1587. Archives de la seigneurie des Taillades, 24S1 n°17.**

Ces droits sont dus au seigneur en cas de mutation d'un bien soumis au cens. La demoiselle de Guignonet en est exemptée, peut-être du fait de sa position privilégiée de familière de la reine de France... « *en ce qui nous touche, sans qu'elle paye aucune [finance] de nos dits droits de lods et ventes (...)* » Signature autographe de Charles de Bourbon.

### « A perpétuité, mon surnom et mes armes... »

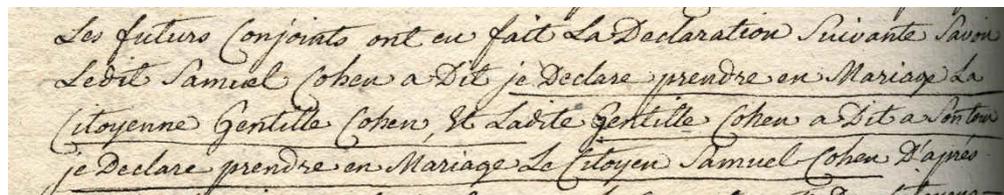
Puis, sentant l'âge arriver, Marquise règle ses affaires : en 1592, elle vend la seigneurie de la Roquette à la ville et teste dans sa maison de la rue Sonnerie, nommant son héritier universel « *Monsieur Joseph de Bonfils, mon cousin (...) le chargeant toutefois laisser après son décès et trespas ma maison paternelle où je fais mon habitation et la seigneurie des Taillades, à l'un de ses enfants, tel qu'il élira, que sera tenu et les siens porter à perpétuité mon surnom et armes (...)* ». Joseph de Bonfils, avocat au Parlement d'Aix, est fils de Catherine de Duane Guignonet, tante paternelle de Marquise.

Les funérailles de « Madame de Guignonet des Taillades » ont lieu en 1608 ou 1609. Sans doute fut-elle inhumée en sa chapelle Sainte-Marie-Magdeleine de la cathédrale (chapelle acquise d'Albert de Gondi avec la seigneurie des Taillades) « *en laquelle –disait-elle- j'ai fait mettre les os de mes ancêtres* ».

## - Gentille COHEN, cantinière des armées, (L'Isle, 1777- Narbonne, 1808)

A Narbonne (Aude), au Parc de la Campanie, une belle tombe protégée par trois cyprès perpétue la mémoire d'une Cavaillonnaise.

Gentille Cohen habite Cavaillon lorsqu'elle épouse à l'âge de 20 ans, le 21 septembre 1797, Samuel Cohen, 18 ans.



Les futurs Conjointes ont eu fait La Déclaration Suivante Samuel  
Ledit Samuel Cohen a dit je Declare prendre en Mariage La  
Citoyenne Gentille Cohen, Et Leditte Gentille Cohen a dit a l'entou  
je Declare prendre en Mariage La Citoyen Samuel Cohen D'après

**Acte de mariage de Samuel et Gentille Cohen, Cavaillon, 1<sup>er</sup> complémentaire an V, 1E13.**



**Tombe de Gentille et de son fils, Narbonne.**

Sources : [wiki-narbonne.fr/index.php?title=Gentille\\_Cohen](http://wiki-narbonne.fr/index.php?title=Gentille_Cohen)

La République est en guerre, les braves soldats passent les Alpes, vers l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche... Est-ce alors que Gentille suit son jeune mari Samuel et devient cantinière des armées ? Rude tâche pour une jeune femme, que d'accompagner et ravitailler les troupes sur le champ de bataille...

Et Samuel meurt sans doute, puisqu'on la retrouve à Narbonne, dix ans plus tard, épousant en secondes noces, un frère de Samuel : Jonas, le 12 mars 1807. Jonas est un négociant aisé (chevaux et mulets). Mais elle meurt en couches un an plus tard, le 14 août 1808, en donnant naissance à un fils qui ne vivra pas plus de deux jours. Ils seront inhumés sur la propriété du beau-frère de Gentille, implanté lui aussi à Narbonne.



Cette tragique histoire est touchante et pittoresque, mais elle illustre aussi concrètement la grande mobilité des membres des communautés juives du Comtat après leur émancipation par la République : apparemment, un groupe originaire de Cavaillon s'est implanté à Narbonne et cela mériterait des recherches sur place...

**Plaque commémorative (récente) sur la tombe du Parc de la Campana à Narbonne.**

[http://www.wiki-narbonne.fr/index.php?title=Gentille\\_Cohen](http://www.wiki-narbonne.fr/index.php?title=Gentille_Cohen)

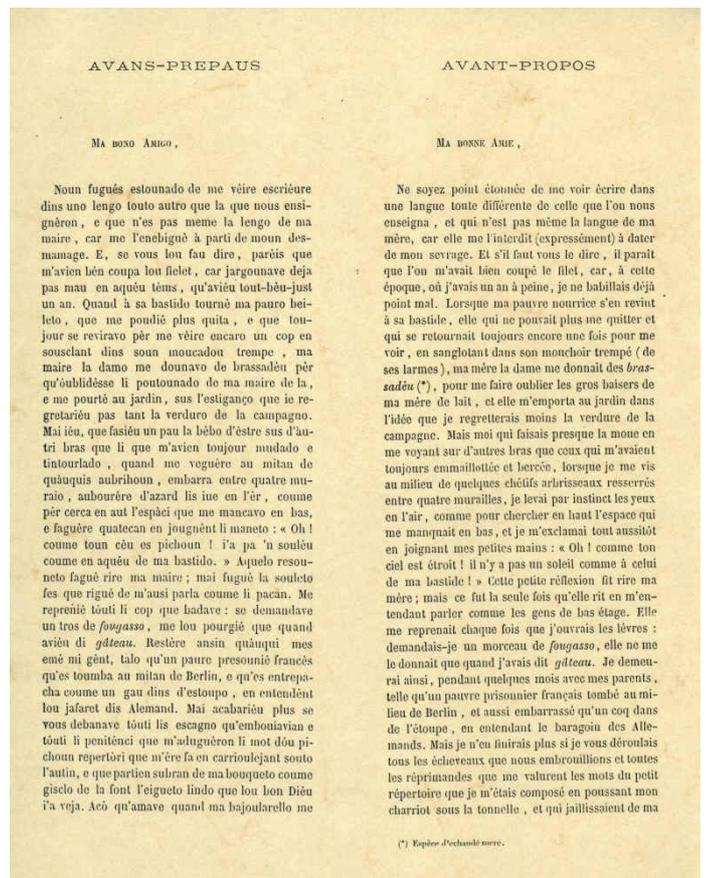
« Ici repose aux côtés de son enfant de quelques jours, Gentille COHEN, née à L'Isle-sur-Sorgue, décédée à Narbonne le 14 août 1808 à l'âge de 31 ans. Elle fut cantinière de Napoléon. Son souvenir demeure. Narbonne, le 23 juin 1989. »

**- Marie-Louise MARTIN ép. d'ARBAUD dite Marie-Azalais, la felibresso dou Cauloun (pseud.) (Cavaillon, 1834 –Meyrargues, 1917).**

**Une enfance provençale**

D'un père érudit et poète (Joseph Antoine Valère Martin, maire de Cavaillon, 1843-1844) et d'une mère raidie par les conventions sociales et le rigorisme religieux (Pauline Eugénie de Raphélis-Soissan), naît Marie-Louise, le 20 juin 1834.

Comme il est d'usage, elle est mise en nourrice dans une bastide dont elle gardera le doux souvenir. Elle s'y imprègne en effet, en même temps que du lait nourricier, de cette « *lango nostro* » qui la ravit. Le sevrage et le retour à la maison paternelle sont rudes : dans l'étroit jardin de la rue de l'Evêché, elle se désole « *Oh ! coume toun ceù es pichoun ! l'a pa' n soulèu coume en aquéu de ma bastido !* » Mais Madame née de Raphélis-Soissan ne supporte pas, chez sa fille, cette langue du peuple tétée au sein de la nourrice et réprime les moindres écarts. L'école se charge d'achever cet apprentissage du français, le temps d'un exil dans un couvent du nord (« *Moi, pauvre enfant du Midi, (...) j'étais désorientée en voyant qu'il fallait parler français même aux vaches* »). De retour à Cavaillon elle se consacre à la « *vie sérieuse* », dédiée aux œuvres domestiques, « *à Dieu, à la famille et à la fraternité humaine.* »



**Avant-propos des « Amouro de ribas », Avignon, Roumanille, 1863, pp. VI-IX. 1575.**

L'apprentissage du français : « *Elle [ma mère] me reprenait chaque fois que j'ouvrais les lèvres : demandai-je un morceau de fougasso, elle ne me le donnait que lorsque j'avais dit gâteau. Je demeurais ainsi quelques mois avec mes parents, telle qu'un pauvre prisonnier français tombé au milieu de Berlin.* »



L'ancien hôtel particulier de Pérussis, place de Cabassole, où grandit Marie-Louise Martin. 2003, AMC.

### La 1<sup>ère</sup> femme félibre

C'est alors que le Félibrige entre dans cette vie bien réglée : « *Il m'a semblé que je sortais d'un songe, que je retournais à la métairie si fraîche et ombragée de mon pauvre nourricier.* » Son père lui offre *Lis Oubreto* de Roumanille, puis paraissent *Mireio* et *La Miougrane*... Marie-Louise est éblouie et se décrète (secrètement) félibresse.

C'est un petit dialogue : « *Madaleno e lou tavan* », qui la fait remarquer par les félibres de l'*Armana Prouvençau* et paraît en 1860 sous la signature de *La Felibresso dou Cauloun*.

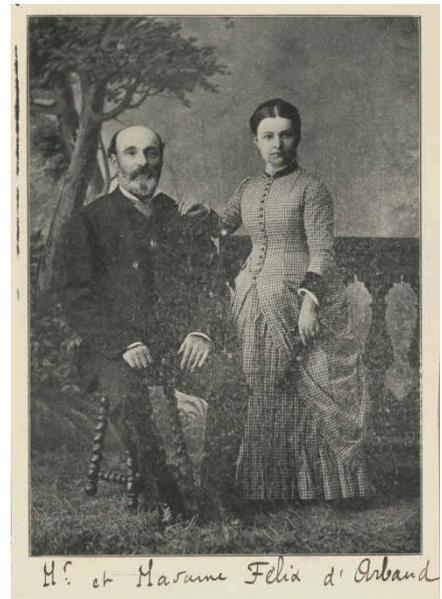
Pressée dès lors par les félibres de réunir ses « *chiffons de papier pour en former un volume* », elle cède à la condition de conserver son pseudonyme (son « *voile de l'Armana* »).

MARTIN Marie-Louise (*La Felibresso dou Cauloun*, pseud.), *Lis Amouro de ribas* (*Les Mûres des rives*), Avignon, J. Roumanille, 1863. 1S75.

« *L'Ourfanello, mélouïdo de la Felibresso dou Cauloun* », *Lis Amouro de ribas*, Avignon, Roumanille, 1863, p. 307.

(Mélodie pour le poème éponyme, p.28).

*Lis Amouro de ribas* (« Les mûres des rives ») paraissent chez Roumanille en 1863, et sont couronnées aux Jeux Floraux de Sainte-Anne d'Apt. Marie-Louise, la Félibresse du Coulon, a 29 ans et devient la première poétesse publiée par le Félibrige. Elle opte pour un prénom de cour d'amour provençale : Marie-Azalaïs, et c'est ainsi qu'elle signera cinq ans plus tard, son acte de mariage avec le comte François Philippe d'Arbaud (Cavaillon, 26 août 1868).



Portrait de Marie-Louise Martin et de son époux Félix (*sic*) François Philippe d'Arbaud. Sans date (v.1868). Coll. Palais du Roure, Ms 548.

### L'effacement

Elle se retire dès lors dans son rôle d'épouse et de mère et quitte Cavaillon pour la propriété de son époux à Meyrargues : *la petite Bastide*. Elle vivra le reste de sa vie dans l'ombre de son fils, Joseph, chantre de la Camargue et de la *Nacioun Gardiano*, occupée d'œuvres pieuses et de poésie.

## - Blanche GUENDE, docteur en médecine, (Cavaillon, 1864 - [Paris], apr. 1940)



Portrait de Blanche Guende en japonaise, photographie de Marie-Thérèse Jouve, sans date [v. 1890]. Coll. Jouve, Musée Calvet.

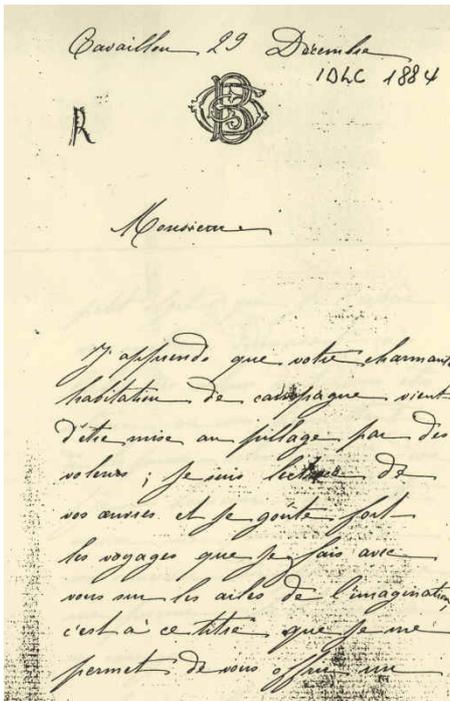
Extr. de l'ouvrage « Une Famille en Provence : chronique photographique, 1894-1914 », Musées et Patrimoine de Cavaillon, Editions Colcabée, 1995, p.19.

Née à Cavaillon le 27 juillet 1864, Blanche Guende est la fille du plus grand filateur en soie de l'époque : Emmanuel Guende. La famille habite une maison bourgeoise du Faubourg des Condamines et est à la tête d'un patrimoine considérable, comptant plusieurs usines hydrauliques le long du canal Saint-Julien. Plusieurs enfants quitteront Cavaillon, dont son frère cadet Jean, parti en 1899 exploiter des terres domaniales en Algérie.

Blanche, naturaliste et auteur scientifique, est membre de l'Académie de Vaucluse, docteur en pharmacie en 1903, puis docteur en médecine avant 1916. Elle est attachée au laboratoire de chimie de la faculté de médecine de Paris.

Elle publie en 1894 une « *Esquisse d'un prodrome d'histoire naturelle du département de Vaucluse* » et en 1916, sa thèse sur « *La molécule élaborée moyenne dans les néphrites* »...

Alliée aux Jouve de Cavaillon (sa grand-mère est née Marie Jouve), Blanche retrouve sa cousine Marie-Thérèse lors de chaque séjour cavaillonnais. Elles partagent notamment la même passion pour la photographie et semblent avoir fait le même choix d'un célibat garant de leur indépendance d'esprit. Blanche assiste aux obsèques de Marie-Thérèse à Cavaillon, en février 1938 ; elle est alors âgée de 73 ans.



### Envoi d'un revolver à un écrivain célèbre venant de se faire cambrioler... Blanche Guende, Cavaillon, 29 décembre 1884.

Copie d'une lettre conservée dans les archives de l'Observatoire de Juvisy (Camille Flammarion, 1883). IDLC 1884.

« Monsieur

*J'apprends que votre charmante habitation de campagne vient d'être mise au pillage par des voleurs, je suis lectrice de vos œuvres et je goûte fort les voyages que je fais avec vous sur les ailes de l'imagination, c'est à ce titre que je me permets de vous offrir un petit objet qui je l'espère vous mettra dorénavant à l'abri des voleurs dont vous êtes victime, en vous permettant de les punir selon votre désir. (...)*

*Relever avec le pouce de la main gauche le ressort et la première détente ; avec la main droite, retenir la première détente par la 2ème qui sera elle-même retenue par la sûreté et la gâchette. La pose la plus usuelle est un fil attaché à une extrémité du local à garder et venant s'accrocher à la gâchette du canon, le voleur introduit dans le local, rencontrant le fil, l'accroche et fait partir le coup ; on peut infliger à ce dernier le degré de punition que l'on désire en chargeant le canon soit avec du plomb, du poivre et même de la peinture à la graisse. (...)* »

**- Marie SIGNORET, (Avignon, 1886 – Cavailon, 1972)**



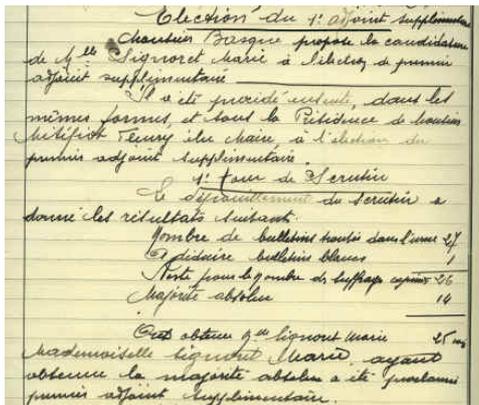
Portrait de Marie Signoret, directrice de l'école maternelle de Cavailon, sans date (v. 1939). Coll. part. Famille Caritoux, reprod. J.-M. Azorin.

Marie, Louise, Emilie Signoret, naît à Avignon le 8 septembre 1886, de Joseph Signoret, facteur de 34 ans, et de Léonce Ursule Arnoux son épouse, âgée de 30 ans. Après l'Ecole normale d'institutrices à Digne, la jeune femme est nommée à Villedieu au début de la Grande Guerre. En 1917, elle est mutée à l'école de filles de Cavailon puis, à la rentrée 1925, à l'école maternelle dont elle deviendra la directrice.

Née dans un milieu populaire, Marie Signoret est touchée par les drames de son temps : notamment, l'exode des républicains espagnols à la fin des années 1930. Elle joua un rôle non négligeable semble-t-il dans l'accueil d'une colonie d'enfants catalans réfugiés – non à Cavailon, ce qui lui fut sans doute refusé - mais à l'auberge de jeunesse de la Bastide Rouge à Lagnes. Elle se lia ainsi d'amitié avec Joan Puig i Ferrer, grand écrivain catalan et futur ministre du gouvernement en exil.



Avis de nomination de Marie Signoret comme institutrice adjointe à Cavailon à titre provisoire à compter du 3 novembre 1917. Avignon, 30 octobre 1917, 1R3.

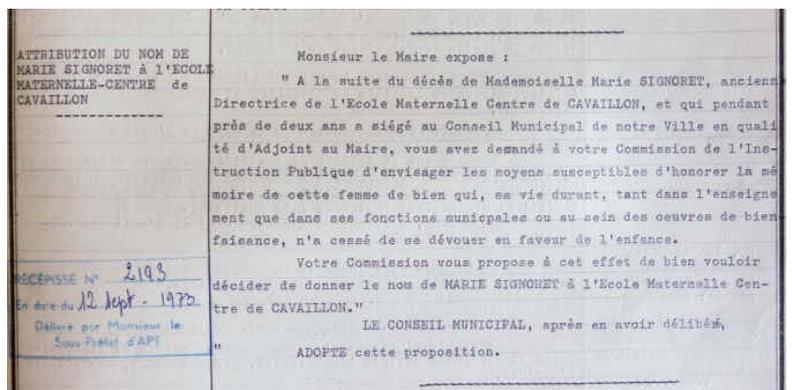


Procès-verbal d'installation des membres du conseil municipal : élection du 1<sup>er</sup> adjoint supplémentaire, 24 novembre 1945, 1D33, f°114 v°. Marie Signoret, proposée au poste de 1<sup>er</sup> adjoint, est élue avec 26 voix sur 27 (1 bulletin blanc).

Après la guerre, elle est l'une des trois femmes élues aux élections municipales de novembre 1945, aux côtés de Fleury Mitifiot. Elle assure les délégations de l'Instruction publique, de l'enfance et de l'assistance.

En 1973, peu après son décès (31 janvier 1972), le conseil municipal décide d'honorer la mémoire de cette « femme de bien qui (...) n'a cessé de se dévouer en faveur de l'enfance », en donnant son nom à l'école maternelle-centre.

Attribution du nom de Marie Signoret à l'école maternelle-centre, délibération du conseil municipal, 19 juin 1973, 3W12.



- **Virginie GAMBET, Juste parmi les Nations, (Noves, 1890–Avignon, 1979)**

Ouvrière agricole, elle épouse en 1930 Joseph Gambet, agriculteur de la route de Robion. Celui-ci décède accidentellement en mars 1942. Pendant la guerre, cette femme travailleuse, modeste et généreuse, abritera 3 jeunes réfractaires au STO, mais aussi, une famille de réfugiés juifs originaires de Belgique : Jacob et Elza Fajerstain ainsi que leur fille de 22 ans, Juliette.



**Portrait de Virginie GAMBET, sans date [v. 1950]. Coll. part. C. Gabert.**



**La famille Fajerstain et [des voisins de la route de Robion], sans date (fin 1943 ou début 1944). Coll. part. C. Gabert.**

De gauche à droite : (au 2<sup>e</sup> plan) Jacob (avec le béret) ; (au 1<sup>er</sup> plan) : Juliette, X, Elza, Virginie, X.

même est arrêtée par la Gestapo la veille de Pâques 1944, interrogée, relâchée, elle reprend « *sa besogne de patriote et de femme de cœur* » dira Jacob, dans un témoignage publié par le journal « *Cavaillon-Libre* ».

Après-guerre, la famille Fajerstain va émigrer en Israël. Juliette se marie, a deux enfants, elle envoie des photos... mais la mémoire s'éteint. Si ce n'est ce nom de *Virginie Gambet* qui s'est transmis aux enfants de Juliette : Oudi et Dalia.

En 2006, Dalia entame des recherches auprès des Archives de Cavaillon pour tenter de retrouver Virginie Gambet ou ses descendants. Elle en retrouve ! Ainsi que de rares témoins. Un dossier solidement étayé est adressé au Mémorial de Yad Vashem, et le 27 juillet 2007, en mairie de Cavaillon, la nièce et filleule de Virginie reçoit la médaille des Justes parmi les Nations, décernée à titre posthume à sa marraine.



**Remise du diplôme et de la médaille des Justes par l'Institut Yad Vashem à Claudine Gabert, pour sa marraine Virginie Gambet. Mairie de Cavaillon, 27 juillet 2007.**

De gauche à droite : Dalia Poran (fille de Juliette Fajerstain), Claudine Gabert et son époux Alain, Oudi Hareven (fils de Juliette).

Assignés à résidence à Cavaillon, ils logaient dans une maisonnette au début de la route de Robion jusqu'au 12 novembre 1943 où une rafle de la Gestapo les oblige à fuir chez les voisins, la famille Vidal. Leur cachette jugée trop proche de la ville, les Vidal père et fils les emmènent à travers champs 1 km plus loin, chez Virginie Gambet qui les reçoit « *comme ses propres parents* ». Ils resteront chez elle 2 mois et demi. De nouvelles perquisitions rendent leur cachette incertaine : V. Gambet les fait conduire – dans des conditions périlleuses - à Noves, chez sa sœur, puis à Caumont, chez sa mère. Elle-

**Une femme française à l'honneur**

Les nécessités de l'information nous ont conduits à consacrer un article à la mémoire de cette femme française qui, par son courage et son dévouement, a permis à trois jeunes juifs de fuir la France et de se réfugier en Suisse. Elle est morte le 12 novembre 1944, à l'âge de 54 ans, dans un camp de concentration. Elle est née à Noves, le 12 novembre 1890. Elle est morte à Caumont, le 12 novembre 1944. Elle est inhumée au cimetière de Caumont. Elle est la femme de M. J. Fajerstain. Elle est la mère de X, Elza, et Juliette. Elle est la marraine de Dalia Poran. Elle est la tante de Oudi Hareven. Elle est la grand-mère de X, Y, et Z. Elle est la sœur de M. et Mme. Elle est la fille de M. et Mme. Elle est la femme de M. J. Fajerstain. Elle est la mère de X, Elza, et Juliette. Elle est la marraine de Dalia Poran. Elle est la tante de Oudi Hareven. Elle est la grand-mère de X, Y, et Z. Elle est la sœur de M. et Mme. Elle est la fille de M. et Mme.

**A nos Lecteurs !**

Nous recevons, de temps à autre, des lettres nous informant de certaines personnes. Bien entendu ces lettres nous sont payées. Nous conseillons à leurs auteurs plus de franchise et plus qu'ils se prévalent pour la propriété, de bien vouloir approuver.

**Témoignage de Jacob Fajerstain rendant hommage à leur « héroïque protectrice », paru dans le journal « Cavaillon-Libre » en novembre 1944. Coll. part. L. Racchini. Reprod. AMC.**



**Mur des Justes au Mémorial de Yad Vashem (« un lieu pour un nom »), photo Dalia Poran, 2012. Le nom de Virginie Gambet figure à l'année 2006.**

**- Nicole BOUISSE, Adjointe à la Culture, (Eygalières, 1946-Marseille, 2016)**



**Portrait à l'Ermitage Saint-Jacques, été 1973, 45S2.**

Préparation de l'exposition « Le signe & les arts graphiques » dans le cadre des Rencontres Internationales de Lure (Lurs, Alpes-de-Hte-Provence), août-sept. 1973. Elle a 26 ans.

Sensibilisée à la culture provençale dès son plus jeune âge par un père écrivain, poète et historien (Maurice Pezet), elle commence à travailler pour la Mairie de Cavallon en 1971, où elle exerce notamment les fonctions d'archiviste, le fonds des archives municipales venant d'intégrer la chapelle du Grand-Couvent récemment restaurée. A partir de 1980, elle supervise l'équipe de la Bibliothèque municipale, également installée dans la chapelle.

Parallèlement à ces fonctions administratives, elle est l'active animatrice de l'Association culturelle et artistique de la chapelle du Grand-Couvent, fondée en 1970 par le

maire Fleury Mitifiot et des amateurs d'art (Maître Faraud, R. Châtillon-Chenel...) pour faire vivre ce nouveau lieu dédié aux expositions. De 1970 à 1992, elle recherche, programme et expose aux cimaises de la chapelle plus d'une soixantaine d'artistes modernes ou contemporains : de Hubert Robert (1970) à Fernand Léger (1982), de Jean Lurçat (1970) à Jean Clerc (1991), Seyssaud (1972), Jordan (1974), Manguin (1981), Prassinos (1984), Sahut (1991), etc.



**Préparation de l'exposition Pierre Boncompain (avril 1971) : avec l'artiste (au centre). Fonds de l'Association culturelle et artistique de la chapelle du Grand-Couvent, 45S2.**



**Exposition Manguin (juil.-sept. 1974), carton d'invitation, 45S2.**

Henri Manguin (1874-1949), l'un des fondateurs du fauvisme, et l'un des grands succès des expositions de la chapelle (1974, 1981, 1989).

**Exposition Prassinos (juil.-sept. 1984), coupure de presse, 8 juillet 1984, 45S4.**

Mario Prassinos, peintre figuratif français d'origine grecque. Installé à Eygalières et Saint-Rémy, le peintre expose ici des tapisseries de grand format. Sur les photos, on reconnaît : (en haut) Fernand Lombard, Maire de Cavallon, l'artiste, Nicole Bouisse. (En bas) : Marcel Maréchal, directeur du Théâtre national de la Criée (Marseille) et Mario Prassinos.

Le Président de l'association culturelle et artistique de la Chapelle du Grand Couvent à Cavallon

vous prie d'honorer de votre présence le vernissage de l'exposition

**manguin**  
(1874 - 1949)

le vendredi 12 juillet à 18 h. 30

du 12 juillet au 20 septembre  
10/12 h. 15/19 h.  
fermé le mardi

7 juillet 1974  
provençal - provençal

Page 50

REDACTION : 136, cours Bournissac - Tél. 71.30.56 et 71.39.02  
PUBLICITE EUROSD : 136, cours Bournissac - Tél. 71.30.56

**Chapelle du Grand Couvent**

**Brillant vernissage de l'exposition Mario Prassinos**

Brillante et nombreuse assistance pour le vernissage des tapisseries de Mario Prassinos où, parmi les amis qui l'entouraient on remarquait la présence de Marcel Maréchal.

M. Fernand Lombard, maire de Cavallon, exprime tout le plaisir qu'il avait à accueillir à la chapelle du Grand-Couvent les magnifiques tapisseries de Mario Prassinos. Il s'agit de remercier particulièrement Nicole Bouisse, pour son dévouement et son activité pour la réussite des expositions dont elle a la charge.

Nous ne conseillerons jamais assez aux amateurs d'art de venir nombreux admirer l'œuvre de Mario Prassinos notamment parmi ses admirables tapisseries, le Soleil Marin réalisée en 1970 et la gigantesque fresque des Trois P. tissées aux Gobelins.

Depuis sa première exposition en 1938 à la galerie Sillot-Vorms, Mario Prassinos a eu de nombreuses expositions particulières (peintures, gravures et tapisseries).

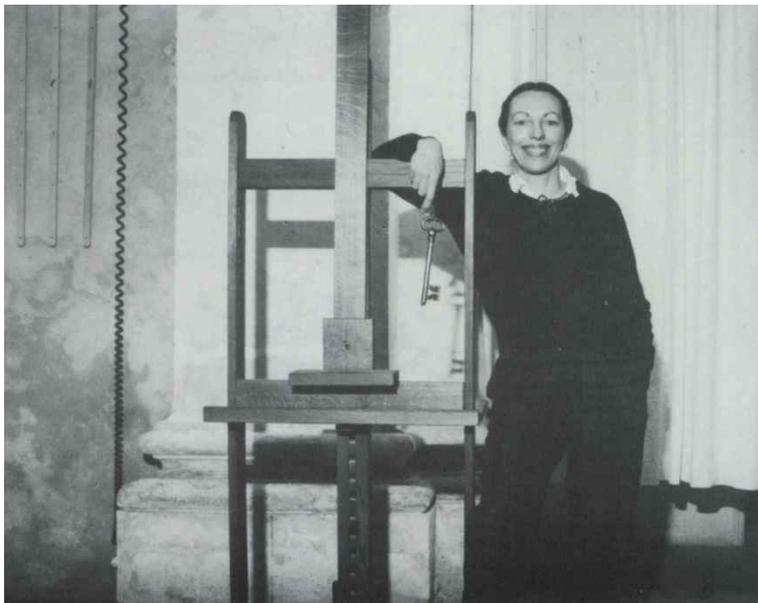
Il a participé à de grandes expositions internationales consacrées à ces diverses disciplines.

Ses œuvres figurent dans de nombreux musées et collections publiques en France et à l'étranger. (Photos G.M.)

**La « Dame de la chapelle », 1986, fotogr. [Studer], 4BIB6.**

Photographie réalisée pour le catalogue de l'exposition « Cavaillon : modèle à déposer » (Collectif : Centre Culturel, Musées, Archives et Chapelle du Grand-Couvent).

Nicole Bouisse pose avec ses « attributs » : le chevalet des peintres et l'imposante clé de la chapelle du Grand-Couvent.



Elue sur la liste de Maurice Bouchet en 1989, puis de Maurice Giro jusqu'en 2008, elle est adjointe déléguée à la Culture et s'investit pleinement dans le monde culturel et associatif. Elle sera également conseillère régionale et élue de la CCPLD (communauté de communes). Bien avant l'intercommunalité, elle lance

les *Estivales du Luberon*, programmation culturelle partagée avec le Proche Luberon, elle accompagne la création de la *médiathèque la Durance*, elle soutient et encourage les associations folkloristes et d'histoire locale.

Femme de cœur, généreuse et profondément humaine, elle reste un personnage indissociable de la vie culturelle et associative du tournant du XXe siècle.



**Portrait réalisé pour le magazine municipal, été [1997], fotogr. J. Courbon. 1PER.**

# Remerciements

Le « miroir des archives »  
à travers lequel vous avez découvert ces histoires de femmes, ce sont :

les fonds conservés par les Archives de la ville : fonds municipaux (Moyen Âge-XXIe s.) ; fonds de l'Hôpital & de la Charité ; fonds entrés par voie extraordinaire.

Mais ce sont aussi des archives privées (photographies de famille, témoignages) qui nous ont été confiées et ont nourri ce travail. Nous remercions particulièrement les témoins et prêteurs de leur confiance.

L'équipe des Archives municipales a souhaité clore cette exposition dédiée aux Cavaillonnaises par un hommage à une femme investie dans la vie de sa cité, qui nous a brutalement quittés en mars dernier : Nicole BOUISSE (1946-2016), Adjointe à la Culture (1989-2008).

*« Histoires de femmes : Cavaillonnaises au miroir des archives, XVIe-XXIe s. »*

Réalisation : Archives municipales de Cavaillon, septembre 2016.

Recherches documentaires : Christiane BURGO, Sylvie GAUBERT, Hélène MAIGNAN,  
avec l'aide de Delphine AUZÉPY, stagiaire de l'UAPV (L2 Histoire).

Conception, rédaction, catalogue : H. MAIGNAN, Archiviste de la ville.